



NEOEN

**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL**

30 JUIN 2024

1 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	1
<hr/>	
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	2
2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
<hr/>	
2.1 Indicateurs alternatifs de performance.....	5
2.2 Informations sur les principales données opérationnelles	8
2.3 Analyse de l'activité et des résultats du premier semestre	10
2.4 Financements et investissements.....	27
2.5 Principales transactions avec les parties liées	33
2.6 Evènements postérieurs à la clôture.....	33
2.7 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants.....	34
3 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024	35
<hr/>	
3.1 Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2024.....	37
3.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2024	80

1

**ATTESTATION DU RESPONSABLE DU
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Xavier BARBARO

Président - directeur général

2

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1	Indicateurs alternatifs de performance.....	5
2.1.1	EBITDA ajusté.....	5
2.1.2	EBIT ajusté.....	5
2.1.3	Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé.....	6
2.1.4	Dette nette.....	6
2.1.5	Ratio de levier.....	7
2.2	Informations sur les principales données opérationnelles.....	8
2.3	Analyse de l'activité et des résultats du premier semestre.....	10
2.3.1	Aperçu de l'activité.....	10
2.3.2	Perspectives et tendances.....	10
2.3.3	Commentaires de Xavier Barbaro, président – directeur général de Neoen.....	10
2.3.4	Éléments significatifs de la période.....	11
2.3.5	Commentaires sur l'activité.....	12
2.4	Financements et investissements.....	27
2.4.1	Indicateurs suivis par le Groupe.....	27
2.4.2	Passage de l'endettement financier consolidé à la dette nette.....	28
2.4.3	Situation et flux de trésorerie.....	30
2.4.4	Investissements.....	32
2.5	Principales transactions avec les parties liées.....	33
2.6	Evènements postérieurs à la clôture.....	33
2.7	Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants.....	34

2.1 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Le Groupe présente, en complément des mesures IFRS, plusieurs indicateurs supplémentaires : l'EBITDA ajusté, l'EBIT ajusté, le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé, la dette nette et le ratio de levier. Ces mesures ne sont pas des indicateurs prévus par les normes IFRS et n'ont pas de définitions standardisées. Par conséquent, les définitions utilisées par le Groupe pourraient ne pas correspondre aux définitions données à ces mêmes termes par d'autres sociétés. Ces mesures ne doivent pas être utilisées à l'exclusion ou en substitution des mesures IFRS. En particulier, la dette nette ne doit pas être considérée comme un substitut à l'analyse de la dette financière brute et de la trésorerie et équivalents de trésorerie tels que présentés selon les normes IFRS.

Le Groupe conclut des contrats d'achat d'électricité de moyen et long terme avec des contreparties commerciales, dits « *Corporate Power Purchase Agreements* » (« *CPPA* »). Parmi ceux-ci, certains prévoient un règlement financier entre les parties et sont des instruments financiers dérivés au sens de la norme IFRS 9 « instruments financiers ». La variation de juste valeur de ces contrats, qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture, est comptabilisée en résultat opérationnel courant dans les états financiers du Groupe (se reporter aux notes 7 « autres produits et charges opérationnels courants » et 16.3 « instruments financiers dérivés »). Cette variation, associée à l'évolution des prix de marché de l'électricité, a un caractère volatil et non maîtrisable et est appelée à s'éteindre au moment de la livraison de la production physique sous-jacente. Le Groupe retraite ainsi la variation de juste valeur de ces instruments financiers dérivés énergie (qui est par ailleurs sans incidence en trésorerie) de l'EBITDA et de l'EBIT (indicateurs alternatifs de performance retenus dans son information sectorielle) ainsi que du résultat net de l'ensemble consolidé.

2.1.1 EBITDA AJUSTE

La réconciliation entre le résultat opérationnel courant et l'EBITDA ajusté est la suivante :

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Résultat opérationnel courant	139,6	197,2	- 57,6	- 29%
Amortissements opérationnels courants	95,1	86,5	+ 8,6	+ 10%
Charges IFRS 2	1,7	2,3	- 0,6	- 27%
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie	(4,4)	(33,8)	+ 29,4	+ 87%
EBITDA ajusté^(a)	231,9	252,2	- 20,3	- 8%

(a) La notion d'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel courant, qui inclut les produits nets de cessions de projets et d'actifs du portefeuille résultant de l'activité de farm-down, retraité :

- des dotations aux amortissements opérationnels courants ;
- de la charge résultant de l'application de la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions », et ;
- de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie.

2.1.2 EBIT AJUSTE

La réconciliation entre le résultat opérationnel courant et l'EBIT ajusté est la suivante :

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Résultat opérationnel courant	139,6	197,2	- 57,6	- 29%
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie	(4,4)	(33,8)	+ 29,4	+ 87%
EBIT ajusté^(a)	135,1	163,4	- 28,2	- 17%

(a) La notion d'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant retraité de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie.

2.1.3 RESULTAT NET AJUSTE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE

La réconciliation entre le résultat net de l'ensemble consolidé et le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé est la suivante :

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Résultat net de l'ensemble consolidé	32,1	90,6	- 58,5	- 65%
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie	(4,4)	(33,8)	+ 29,4	+ 87%
Effet impôt lié à la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie	0,0	6,2	- 6,2	- 100%
Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé^(a)	27,7	63,0	- 35,3	- 56%

(a) La notion de résultat net ajusté de l'ensemble consolidé correspond au résultat net de l'ensemble consolidé retraité de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie et de l'effet impôt afférent.

2.1.4 DETTE NETTE

(En millions d'euros)	30.06.2024	31.12.2023	Var	Var (en %)
Total dettes financières^(a)	4 294,9	3 804,1	+ 490,9	+ 13%
Investisseurs minoritaires et autres ^(b)	(51,6)	(54,9)	+ 3,3	+ 6%
Total dettes financières ajustées	4 243,3	3 749,1	+ 494,2	+ 13%
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^(c)	(511,8)	(773,7)	+ 261,9	+ 34%
Dépôts de garantie ^(d)	(81,3)	(80,5)	- 0,8	- 1%
Instruments financiers dérivés de taux actifs ^(e)	(244,4)	(214,9)	- 29,5	- 14%
Total dette nette^(f)	3 405,8	2 680,0	+ 725,8	+ 27%

(a) Comprend essentiellement les dettes liées au financement des projets, les composantes dettes des OCEANES vertes et les dettes locatives qui sont incluses dans le calcul de la dette nette, en regard d'un EBITDA ajusté qui n'inclut pas les charges de loyers (application de la norme IFRS 16 « contrats de location »). Les dettes financières sont détaillées en section 3.1 - note 16.2 des comptes consolidés semestriels.

(b) Comprend notamment les prêts d'actionnaires octroyés aux sociétés de projets ou holdings de sociétés de projets par des actionnaires minoritaires.

(c) L'évolution de ce poste est détaillée au paragraphe 2.3.5.4 « bilan consolidé simplifié » du présent document.

(d) Comprend principalement des dépôts de garantie constitués dans le cadre de financements de projets, au titre notamment de comptes de réserve du service de la dette (Debt Service Reserve Account ou DSRA), ou dans le cadre de leur construction.

(e) Instruments financiers dérivés de taux ayant une valeur de marché positive. Les instruments financiers dérivés de taux dont la valeur de marché est négative figurent dans le total des dettes financières. L'évolution par rapport au 31 décembre 2023 s'explique par l'appréciation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de taux, dans un contexte de hausse des taux d'intérêts à long terme en zone Euro et en Australie sur le premier semestre 2024 (se reporter à la section 3.1 - note 16.2 des comptes consolidés semestriels).

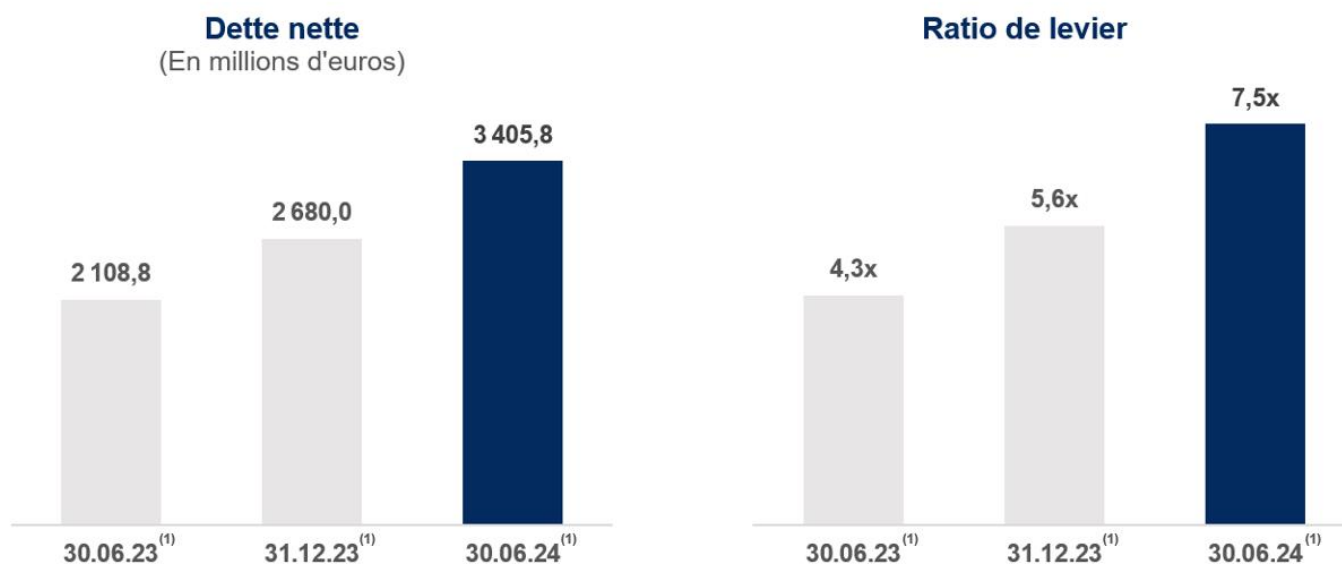
(f) La dette nette au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 inclut respectivement 17,2 millions d'euros et 19,7 millions d'euros correspondant à la différence restant à reverser à EDF OA pour certaines centrales françaises, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, entre le prix de marché encaissé par celles-ci et le tarif de leur contrat d'achat. Par ailleurs, la juste valeur positive des instruments financiers de taux a augmenté pour s'établir à 244,4 millions d'euros au 30 juin 2024. En excluant ces deux éléments, à caractère temporaire et volatil, la dette nette se serait respectivement établie à 3 667,4 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 2 914,5 millions d'euros au 31 décembre 2023.

2.1.5 RATIO DE LEVIER

Le tableau ci-après présente le ratio de levier aux dates indiquées. Ce ratio correspond au rapport entre la dette nette et l'EBITDA ajusté (calculé sur les 12 derniers mois).

	30.06.2024 ⁽¹⁾	31.12.2023 ⁽¹⁾
Ratio de levier	7,5x	5,6x

Évolution de la dette nette et du ratio de levier du Groupe



¹ La dette nette au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 inclut respectivement 17,2 millions d'euros et 19,7 millions d'euros correspondant à la différence restant à reverser à EDF OA pour certaines centrales françaises, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, entre le prix de marché encaissé par celles-ci et le tarif de leur contrat d'achat. Par ailleurs, la juste valeur positive des instruments financiers de taux a augmenté pour s'établir à 244,4 millions d'euros au 30 juin 2024. En excluant ces deux éléments, à caractère temporaire et volatil, la dette nette et le ratio de levier se seraient respectivement établis à 3 667,4 millions d'euros et à 8,1x au 30 juin 2024 contre 2 914,5 millions d'euros et 6,1x au 31 décembre 2023.

2.2 INFORMATIONS SUR LES PRINCIPALES DONNEES OPERATIONNELLES

Le portefeuille du Groupe s'établit à 29,3 GW au 30 juin 2024 contre 27,6 GW à fin décembre 2023. Son évolution est détaillée dans le tableau ci-après et au paragraphe 2.4.1.1 « poursuite de la croissance du portefeuille ».

	30.06.2024	31.12.2023	Variations
Actifs en opération (en MW)^(a)	5 163	4 983	+ 180
Amériques ^(b)	983	890	+ 93
Australie	2 055	2 055	-
Europe–Afrique ^(c)	2 125	2 038	+ 87
Actifs en construction (en MW)^(a)	3 204	3 000	+ 204
Amériques ^(d)	-	93	- 93
Australie ^(e)	2 037	1 697	+ 341
Europe–Afrique ^(f)	1 167	1 210	- 43
Projets awarded (en MW)	1 586	1 000	+ 586
Amériques ^(g)	625	216	+ 409
Australie	215	215	-
Europe–Afrique ^(h)	746	569	+ 177
Total des MW du secured portfolio	9 953	8 983	+ 970
Projets tender-ready et advanced development (en MW)	30.06.2024	31.12.2023	Variations
Amériques ⁽ⁱ⁾	2 934	3 221	- 287
Australie ⁽ⁱ⁾	5 671	6 110	- 439
Europe–Afrique ^(k)	10 752	9 313	+ 1 439
Total des MW de l'advanced pipeline	19 357	18 644	+ 713
Total Portefeuille	29 309	27 627	+ 1 682
Projets early stage	> 10 GW	> 10 GW	

(a) Capacité brute intégrant les participations dans des projets où Neoen est minoritaire : Cestas (300,0 MWc, détenus à 36 % par Neoen), Seixal (8,8 MWc, détenus à 50 % par Neoen), Les Beaux Monts (24,2 MW entrés en opération en 2023), Le Berger (22,6 MW, entrée en opération en 2023), Saint-Sauvant (20,6 MW), trois actifs pour lesquels Neoen a cédé 95 % de sa participation en 2022. Pour une définition des différents stades de développement des projets du Groupe, le lecteur est invité à se reporter à la section 8.6 « glossaire » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

(b) La croissance de la capacité en opération sur la zone Amériques résulte du passage en opération de la centrale de Fox Coulee pour 93 MWc.

(c) La croissance de la capacité en opération sur la zone Europe–Afrique résulte du passage en opération de la centrale éolienne de Storbärnkullen en Suède (57,4 MW), des centrales solaires françaises de Bessines (22,2 MWc) et Lirac (5,0 MWc).

(d) Le recul de la capacité en construction sur la zone Amériques résulte du passage en opération de la centrale de Fox Coulee (se reporter à la note (b) ci-avant).

(e) La progression de la capacité en construction sur la zone Australie résulte de l'entrée en construction de Collie Battery 2 (341 MW / 1 363 MWh).

(f) Le recul de la capacité en construction sur la zone Europe–Afrique résulte principalement du passage en opération des centrales précédemment citées (se reporter à la note (c)), effet partiellement compensé par le passage en construction des centrales solaires françaises de Morhange 2 (25,7 MWc) et Lieu-Saint-Amand (13,6 MWc).

(g) La progression observée sur la zone Amériques résulte du passage en awarded du projet de stockage canadien de Grey Owl (409 MW / 1 636 MWh).

(h) La progression observée sur la zone Europe–Afrique résulte principalement de la croissance des MW awarded solaires français (238,1 MWc) et des MW awarded éoliens français (15 MW), effets partiellement compensés par l'entrée en construction des actifs précédemment cités (se reporter à la note (f) ci-avant), de la cession de quatre centrales solaires en France (- 16,8 MWc) et d'abandons de projets (- 20,9 MWc).

(i) Le recul observé sur la zone Amériques s'explique essentiellement par le passage en awarded de la centrale de Grey Owl (se reporter à la note (g) ci-avant) ainsi que par - 18 MWc de réévaluation de puissance sur le projet Jumbo Solar au Canada, effets partiellement compensés par l'entrée au portefeuille sur la période de + 131 MWc du nouveau projet solaire canadien de Elmsthorpe.

- (j) La baisse observée sur la zone Australie s'explique par – 370 MW de projets abandonnés, – 200 MW de projet entré en construction, partiellement compensés par + 121 MW de nouveau projet entré au portefeuille sur la période et + 10 MW de réévaluations de puissance.
- (k) La progression observée sur la zone Europe–Afrique s'explique par des projets provenant du stade early stage et l'entrée au portefeuille de nouveaux projets pour respectivement + 1 777 MW et + 458 MW, effets partiellement compensés par l'abandon de certains projets pour – 272 MW, le passage de plusieurs projets en phase awarded pour – 253 MW et des variations de puissance à hauteur de – 272 MW.

	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Variations
Production (GWh)	3 992	3 724	+ 7%
Taux de disponibilité moyen des actifs en exploitation			
photovoltaïque ^(a) (%)	95,1%	95,3%	– 0,2 pt
éolien ^(b) (%)	95,0%	92,5%	+ 2,5 pt
Load factor^(c) moyen des actifs en exploitation			
photovoltaïque ^(d) (%)	20,0%	19,5%	+ 0,5 pt
éolien ^(e) (%)	26,3%	27,6%	– 1,3 pt
Durée résiduelle des contrats de vente d'électricité			
photovoltaïque (années, pondéré par MWc)	13,0	13,5	– 0,5
éolien (années, pondéré par MW)	10,8	11,5	– 0,7

- (a) La disponibilité moyenne des installations photovoltaïques en exploitation est en léger recul par rapport au premier semestre 2023, principalement en raison d'une disponibilité moindre de plusieurs actifs en Australie. Cet effet a été partiellement compensé par une meilleure disponibilité de la centrale d'El Llano au Mexique, dont le remplacement du transformateur a été finalisé fin 2023.
- (b) La disponibilité moyenne des installations éoliennes en exploitation est en croissance par rapport au premier semestre 2023, au cours duquel le taux de disponibilité avait été pénalisé par une défaillance temporaire ayant affecté des dispositifs de câblage de la partie sud de la centrale de Mutkalampi en Finlande.
- (c) Le facteur de charge (load factor) correspond au temps équivalent (en pourcentage de la période observée) pendant lequel il faudrait injecter à puissance maximale pour arriver à produire la même quantité d'énergie que celle fournie par la centrale.
- (d) La progression du facteur de charge solaire entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2024 résulte essentiellement d'une hausse de la production en Amérique Latine, notamment des centrales d'El Llano au Mexique et d'Altiplano en Argentine, effet partiellement compensé par des conditions d'ensoleillement moins favorables en Europe.
- (e) La baisse du facteur de charge éolien entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2024 s'explique par des ressources en vent moins favorables en France, effet partiellement compensé par de meilleures conditions de vent en Finlande et en Australie.

2.3 ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

2.3.1 APERÇU DE L'ACTIVITE

Neoen annonce des résultats semestriels conformes à ses attentes et confirme son objectif d'EBITDA ajusté 2024.

- Le portefeuille sécurisé² progresse de près d'1 GW, en Australie, en France et au Canada, atteignant la barre des 10 GW au 30 juin 2024, dont 8,4 GW en opération ou en construction ;
- Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 s'établit à 255,7 millions d'euros, en recul de 8 % ;
- L'EBITDA ajusté³ s'élève à 231,9 millions d'euros, en baisse de 8 % ;
- Cette performance est principalement liée à l'effet mécanique de l'entrée en vigueur des PPA de plusieurs centrales qui bénéficiaient d'*early generation revenue* significatifs au premier semestre 2023 ;
- La position de liquidité dépasse 1 milliard d'euros à fin juin 2024, avec plus 500 millions d'euros de trésorerie et 500 millions d'euros de lignes de crédit non tirées.

2.3.2 PERSPECTIVES ET TENDANCES

Neoen confirme son objectif d'EBITDA ajusté 2024 compris entre 530 et 560 millions d'euros⁴, avec un taux de marge d'EBITDA ajusté supérieur à 85 %.

Le Groupe confirme par ailleurs son ambition de voir son EBITDA ajusté dépasser 700 millions d'euros en 2025 et sa capacité totale en opération ou en construction atteindre 10 GW dans le courant de l'année 2025.

L'ensemble des objectifs du Groupe tient compte de la meilleure estimation à date du calendrier d'exécution de ses projets et de sa vision actuelle de l'évolution des prix de marché.

2.3.3 COMMENTAIRES DE XAVIER BARBARO, PRESIDENT – DIRECTEUR GENERAL DE NEOEN

Nous sommes heureux d'annoncer une croissance particulièrement soutenue de notre portefeuille sécurisé et des résultats semestriels conformes à nos attentes. Avec 1 GW de nouveaux projets remportés, dont deux nouvelles grandes batteries longue durée, notre capacité sécurisée atteint désormais le seuil de 10 GW. En 15 ans, nous avons réussi à occuper une place de choix parmi les grands acteurs de l'énergie renouvelable avec la ferme volonté de contribuer à verdier le mix énergétique des nations comme des entreprises en leur fournissant des solutions très compétitives. Au moment d'ouvrir bientôt une nouvelle page de son histoire avec Brookfield comme actionnaire, Neoen est mieux armé que jamais pour poursuivre sa stratégie de croissance créatrice de valeur.

² Actifs en opération, en construction ou projets *awarded*.

³ Pour plus de détail sur la définition et le calcul de cet agrégat, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 2.1.1 du présent document « EBITDA ajusté ».

⁴ Cette prévision d'EBITDA ajusté tient compte des produits nets de cessions de projets et d'actifs du portefeuille que le Groupe anticipe de réaliser dans le cadre de l'activité de *farm-down*, pour une contribution qui demeurera inférieure à 20 % de l'EBITDA ajusté de l'exercice et 20 % de la croissance annuelle du portefeuille sécurisé.

2.3.4 ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

2.3.4.1. POURSUITE DE LA CROISSANCE DU PORTEFEUILLE

Les capacités en opération ou en construction⁵ atteignaient 8,4 GW (dont 3,2 GW en construction) à fin juin 2024 contre 8,0 GW à fin décembre 2023.

Neoen a en effet lancé la construction de 380 MW au premier semestre 2024, comprenant Collie Battery Stage 2 (341 MW / 1 363 MWh) en Australie, ainsi que les centrales solaires de Morhange 2 (26 MWc) et Lieu Saint-Amand (14 MWc) en France.

Le portefeuille sécurisé⁵ (actifs en opération, en construction ou *awarded*) représentait près de 10,0 GW au 30 juin 2024 contre 9,0 GW à fin décembre 2023. Sur les six premiers mois de l'année, les nouveaux projets *awarded* ont ainsi représenté 1,0 GW. Outre Collie Battery Stage 2 (341 MW / 1 363 MWh), projet rentré directement en construction, ceux-ci intègrent également :

- 409 MW au Canada avec la batterie Grey Owl Storage, pour laquelle Neoen a remporté un contrat de capacité de 380 MW / 4 heures auprès de l'opérateur du réseau électrique de l'Ontario ;
- 139 MWc en France avec la centrale solaire du Couret, à la suite de la signature d'un *corporate PPA* avec SNCF Energie ;
- 99 MWc remportés en France lors du dernier appel d'offres gouvernemental pour les centrales solaires, se répartissant entre les projets Lesperon (30 MWc), Lapenne (21 MWc), Albas (19 MWc), Berrac (14 MWc), Valmont (10 MWc) et Saint-Aulaye (5 MWc) ;
- 15 MW en France liés au parc éolien de Dissangis.

Le total du portefeuille (hors projets *early-stage*) ressortait quant à lui à plus de 29,3 GW à fin juin 2024 contre 27,6 GW à fin décembre 2023, soit une hausse de 1,7 GW.

2.3.4.2. LANCEMENT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT ET SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSIION D' ACTIONS

Le 30 mai 2024, Brookfield est entré en négociations exclusives avec Impala, le Fonds Stratégique de Participations géré par ISALT, Cartusia et Xavier Barbaro et d'autres actionnaires en vue d'acquérir environ 53,32 % des actions Neoen existantes au prix de 39,85 euros par action. Le prix d'acquisition représentait une prime de 26,9 % par rapport au dernier cours de clôture et de 40,3 % et 43,5 % respectivement sur le cours moyen pondéré par les volumes sur 3 et 6 mois. L'offre de Brookfield implique une valorisation de 6,1 milliards d'euros pour 100 % des actions. Sous réserve de la réalisation de l'acquisition du bloc, Brookfield déposerait une offre publique d'achat obligatoire en numéraire pour toutes les actions restantes et les obligations convertibles (OCEANEs) en circulation de Neoen, avec l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire. Le conseil d'administration de Neoen a accueilli favorablement et à l'unanimité la proposition de Brookfield, sans préjuger de l'avis motivé qu'il émettra à la suite de la remise du rapport de l'expert indépendant. Brookfield veut accélérer le développement de Neoen et renforcer sa place parmi les leaders mondiaux dans le domaine des énergies renouvelables.

Le 24 juin 2024, à l'issue du processus d'information-consultation du comité social et économique de Neoen, un contrat de cession d'actions a été signé entre Brookfield (en qualité d'acquéreur), d'une part, et Impala, le Fonds Stratégique de Participations géré par ISALT, Cartusia, Xavier Barbaro et d'autres actionnaires, d'autre part, afin d'acquérir environ 53,12 % des actions en circulation de Neoen au prix de 39,85 euros par action. A la même date, Brookfield a également conclu un engagement d'apport avec Bpifrance, aux termes duquel Bpifrance s'est engagé à apporter toutes les actions qu'elle détient dans Neoen, représentant 4,36 % du capital social de Neoen, à l'offre publique d'achat qui sera lancée par Brookfield après la réalisation de l'acquisition du bloc. La réalisation de l'acquisition du bloc est soumise aux autorisations réglementaires habituelles, en ce compris les autorisations au titre du contrôle des concentrations et du contrôle des investissements étrangers. Il est prévu que les autorisations réglementaires soient obtenues d'ici le quatrième trimestre 2024 et que l'offre publique d'achat soit lancée au premier trimestre 2025.

Le lecteur est invité à se reporter à la section 3.1 - note 1.3 du présent document pour plus de détails concernant les autres faits marquants suivants :

- Plan d'attribution d'actions gratuites ;
- Paiement du dividende au titre de l'exercice 2023 ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés ;
- Refinancement du crédit syndiqué de Neoen S.A. ;
- Financement d'un portefeuille d'actifs en Australie ;
- Situation de la centrale solaire de Metoro au Mozambique ;
- Non-respect de covenants de financements de projets.

⁵ Pour une définition des différents stades de développement des projets du Groupe, le lecteur est invité à se reporter à la section 8.6 « glossaire » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

2.3.5 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les comptes consolidés du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes de la Société et sont présentés dans leur intégralité à la section 3.1 du présent document.

La présentation et les commentaires relatifs au compte de résultat consolidé se déclinent en deux niveaux d'analyse pour le chiffre d'affaires, l'EBITDA ajusté et l'EBIT ajusté : un premier portant sur le Groupe et un second portant sur ses différents segments opérationnels (éolien, solaire, stockage, *farm-down* ainsi que développement et investissements et élimination). Les autres éléments du compte de résultat consolidé font l'objet d'une analyse globale.

Compte tenu de la nature de son activité et de son implantation géographique, les résultats du Groupe sont affectés par les variations des taux de change.

La référence aux variations du chiffre d'affaires, de l'EBITDA ajusté ou de l'EBIT ajusté à changes constants ou taux de change constants (« tcc »), signifie que l'impact des variations de taux de change a été retraité, en recalculant les différents postes de l'agrégat concerné de la période considérée sur la base des taux de change constatés au cours de la période précédente.

2.3.5.1. CHIFFRES CLES

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024 (tcc)	1 ^{er} semestre 2023	Var (tcc)	Var (tcc) (en %)	Var	Var (en %)
Chiffre d'affaires	255,7	258,7	277,0	- 18,2	- 7%	- 21,2	- 8%
Ventes d'énergies sous contrat	185,8	187,5	198,9	- 11,4	- 6%	- 13,1	- 7%
Ventes d'énergies sur le marché	51,3	52,1	68,3	- 16,2	- 24%	- 17,0	- 25%
Autres produits	18,6	19,1	9,8	+ 9,3	+ 95%	+ 8,8	+ 90%
EBITDA ajusté^(a)	231,9	234,6	252,2	- 17,6	- 7%	- 20,3	- 8%
Marge d'EBITDA ajusté	91%	91%	91%				
EBIT ajusté^(a)	135,1	136,5	163,4	- 26,9	- 16%	- 28,2	- 17%
Marge d'EBIT ajusté	53%	53%	59%				
Résultat financier	(90,1)	(91,3)	(76,3)	- 15,0	- 20%	- 13,8	- 18%
Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé^(a)	27,7	27,8	63,0	- 35,2	- 56%	- 35,3	- 56%

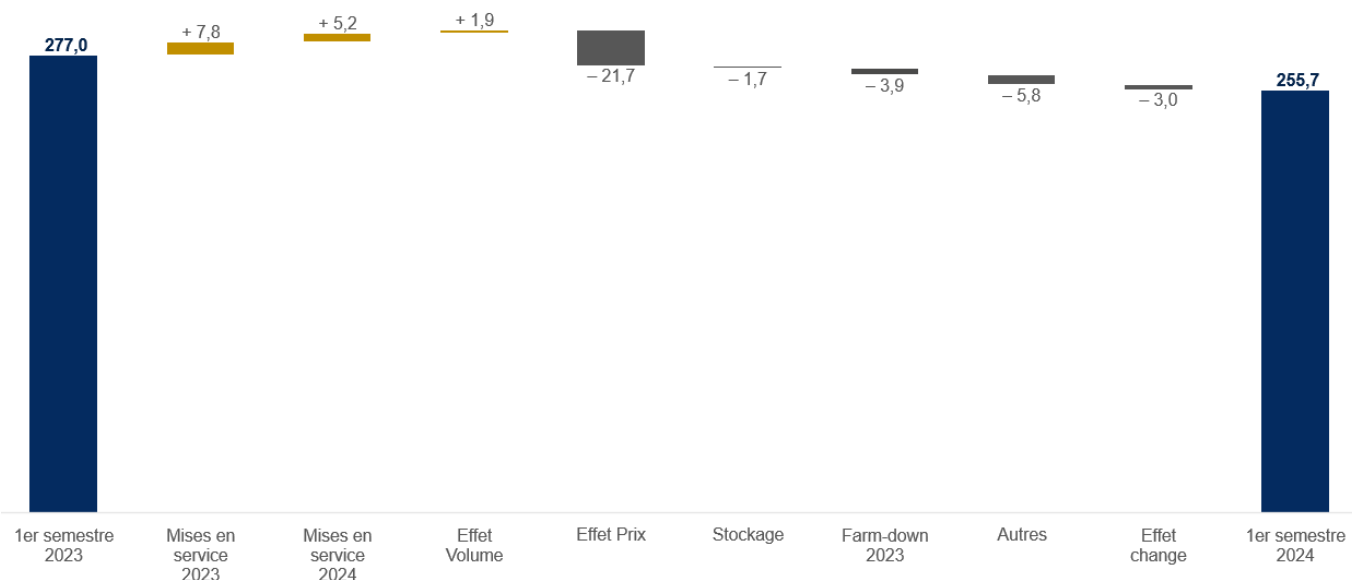
(a) La définition et le calcul de ces agrégats sont détaillés à la section 2.1 « indicateurs alternatifs de performance » du présent document.

Évolution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA ajusté

L'évolution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA ajusté du Groupe entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2024 se présente comme suit :

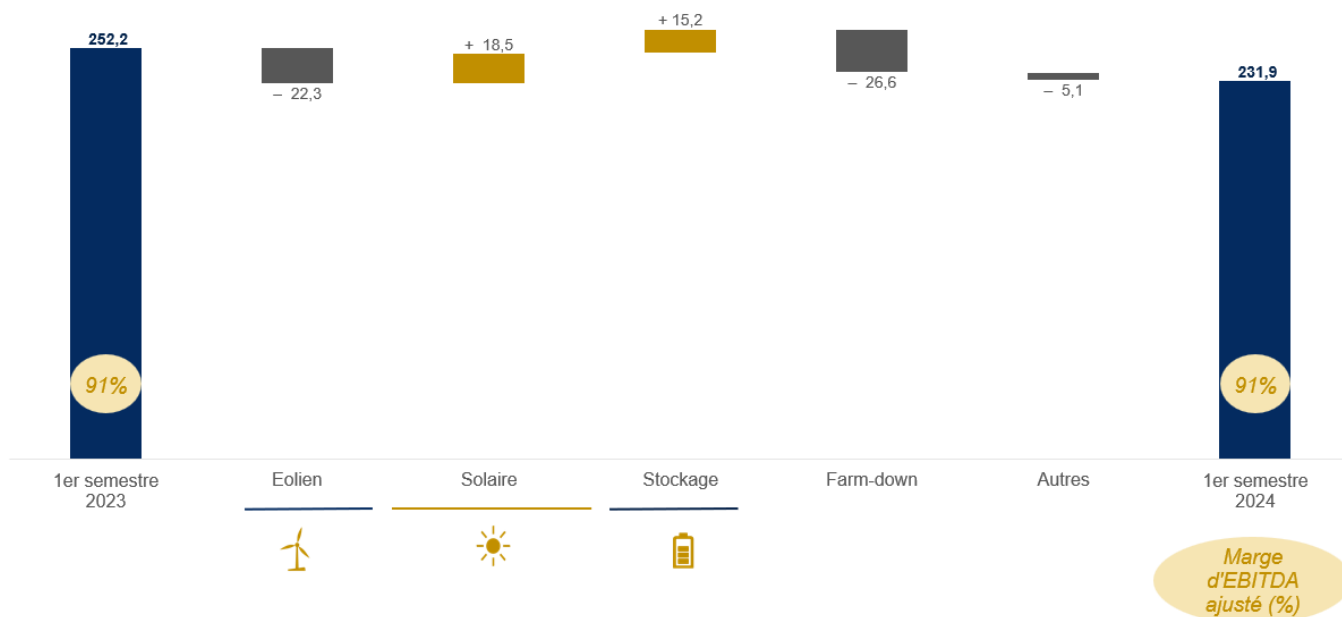
Évolution du chiffre d'affaires

(En millions d'euros)



Évolution de l'EBITDA ajusté

(En millions d'euros)



2.3.5.2. RESULTATS SECTORIELS

Les résultats sectoriels des premiers semestres 2023 et 2024 sont ainsi présentés pour chacun des segments opérationnels du Groupe : éolien, solaire, stockage, *farm-down*, développement et investissements, et éliminations.

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires				EBITDA ajusté ^(a)				EBIT ajusté ^(b)			
	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Eolien	115,4	130,3	- 14,9	- 11%	83,0	105,3	- 22,3	- 21%	43,3	70,0	- 26,8	- 38%
Solaire	110,2	116,0	- 5,8	- 5%	133,3	114,8	+ 18,5	+ 16%	94,9	79,7	+ 15,2	+ 19%
Stockage	29,7	30,2	- 0,5	- 2%	38,7	23,6	+ 15,2	+ 64%	26,6	11,4	+ 15,2	+ 133%
Farm-down	-	-	-	-	0,7	27,3	- 26,6	- 97%	0,7	27,3	- 26,6	- 97%
Autres	0,5	0,4	+ 0,0	+ 8%	(23,9)	(18,7)	- 5,1	- 27%	(30,4)	(25,1)	- 5,3	- 21%
Développement et investissements ^(c)	49,0	27,3	+ 21,7	+ 80%	(28,7)	(32,4)	+ 3,7	+ 12%	(44,0)	(39,9)	- 4,1	- 10%
Éliminations ^(d)	(48,5)	(26,9)	- 21,7	- 81%	4,8	13,7	- 8,9	- 65%	13,7	14,9	- 1,2	- 8%
TOTAL	255,7	277,0	- 21,2	- 8%	231,9	252,2	- 20,3	- 8%	135,1	163,4	- 28,2	- 17%
<i>Dont Europe-Afrique</i>	113,9	130,2	- 16,3	- 13%	93,7	141,4	- 47,7	- 34%	57,3	108,9	- 51,6	- 47%
<i>Dont Australie</i>	94,0	107,6	- 13,7	- 13%	94,5	101,2	- 6,7	- 7%	54,5	64,6	- 10,1	- 16%
<i>Dont Amériques</i>	47,4	38,7	+ 8,7	+ 23%	67,6	28,4	+ 39,2	+ 138%	53,7	15,0	+ 38,7	x4

(a) Pour plus de détail sur la définition et le calcul de cet agrégat, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 2.1.1 du présent document « EBITDA ajusté ».

(b) Pour plus de détail sur la définition et le calcul de cet agrégat, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 2.1.2 du présent document « EBIT ajusté ».

(c) Le chiffre d'affaires de ce secteur est essentiellement composé de ventes de services aux autres entités du Groupe (éliminées en consolidation, à l'exception des montants facturés aux entités non consolidées par intégration globale par le Groupe) ainsi qu'à des tiers.

(d) Les éliminations concernent principalement l'annulation des facturations de services rendus par Neoen S.A. à ses sociétés de projet au titre du développement, de la supervision et de la gestion administrative des centrales ainsi que l'activation des coûts de développement conformément à IAS 38 « immobilisations incorporelles ».

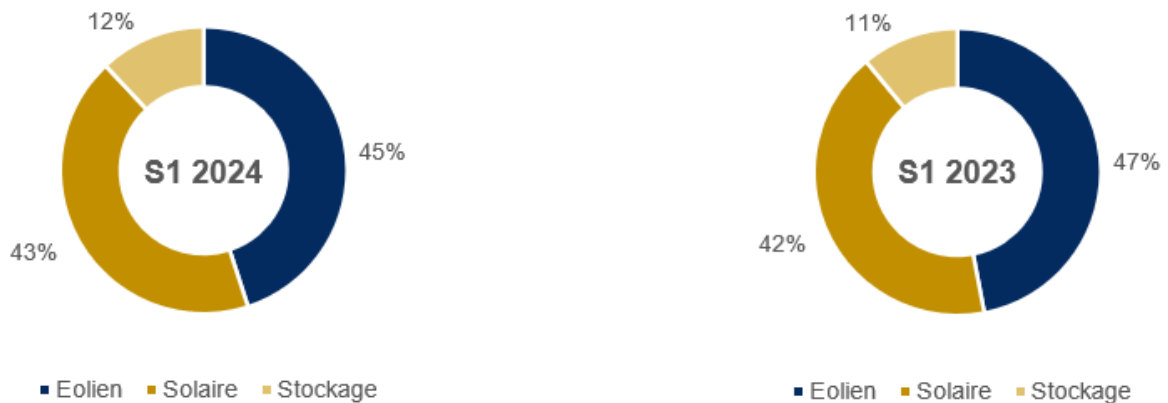
Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 255,7 millions d'euros sur le premier semestre 2024 (258,7 millions d'euros à taux de change constants), en baisse de **- 21,2 millions d'euros**, soit **- 8 %**, par rapport au premier semestre 2023 (**- 7 %** à taux de change constants).

Ce recul s'explique principalement par une moindre contribution des centrales mises en service avant le 1^{er} janvier 2023, partiellement compensée par la contribution des actifs entrés en production au cours de l'année 2023 et du premier semestre 2024.

Répartition du chiffre d'affaires par segments opérationnels

L'évolution de la répartition du chiffre d'affaires par segments opérationnels, hors développement, investissements et éliminations, et hors *farm-down*, se présente comme suit.



Le segment éolien est resté le premier contributeur au chiffre d'affaires consolidé du Groupe (45 % au premier semestre 2024, contre 47 % au premier semestre 2023). Le chiffre d'affaires de ce segment s'est établi à 115,4 millions d'euros au premier semestre 2024 (**- 14,9 millions d'euros**), soit **- 11 %** par rapport au premier semestre 2023.

L'évolution du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par la moindre contribution des centrales mises en service avant le 1^{er} janvier 2023, sous l'effet notamment de la baisse attendue des revenus de la centrale de Mutkalampi en Finlande suite à l'entrée en vigueur de ses *PPAs* long terme (**- 20,2 millions d'euros**).

Cette baisse a toutefois été partiellement compensée par la contribution des actifs entrés en production au cours de l'exercice 2023 et du premier semestre 2024 en France, en Finlande et en Suède notamment (**+ 5,4 millions d'euros**).

Le segment solaire est le second contributeur au chiffre d'affaires consolidé du Groupe (43 % au premier semestre 2024 contre 42 % au premier semestre 2023). Le chiffre d'affaires de ce segment s'est élevé à 110,2 millions d'euros au premier semestre 2024 (**- 5,8 millions d'euros**), soit **- 5 %** par rapport au premier semestre 2023.

Cette évolution s'explique par une moindre contribution des centrales mises en service avant le 1^{er} janvier 2023 (**- 7,1 millions d'euros**), en lien notamment avec l'entrée en vigueur du *PPA* long terme de la centrale de Western Downs au début du deuxième trimestre 2023 et des conditions d'ensoleillement moins favorables en Europe, partiellement compensées par une meilleure contribution des actifs de la zone Amériques. A cela s'est ajouté l'impact négatif associé aux centrales cédées en 2023 (**- 3,9 millions d'euros**).

Cette baisse du chiffre d'affaires a été compensée par la contribution des actifs entrés en production au cours de l'année 2023 et du premier semestre 2024 en France et au Canada (**+ 5,1 millions d'euros**).

Le segment stockage a représenté 12 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au premier semestre 2024 (contre 11 % au premier semestre 2023). Le chiffre d'affaires de ce segment a ainsi contribué à hauteur de 29,7 millions d'euros au chiffre d'affaires consolidé du Groupe au premier semestre 2024 (**- 0,5 million d'euros**), soit **- 2 %** par rapport au premier semestre 2023.

Cette baisse résulte essentiellement de la moindre contribution des centrales mises en service avant le 1^{er} janvier 2023 (**- 2,3 millions d'euros**), notamment en Australie où une centrale a été pénalisée par une baisse de ses revenus de régulation de fréquence (*FCAS*).

Elle a en revanche été partiellement limitée par la contribution des actifs entrés en production au cours du premier semestre 2024 (**+ 1,8 million d'euros**), en Australie et en Suède.

Les segments développement et investissements, et éliminations ont représenté un chiffre d'affaires de 0,5 million d'euros au premier semestre 2024 contre 0,4 million d'euros par rapport au premier semestre 2023.

Au premier semestre 2024, la part des ventes d'énergie sur le marché a atteint 20 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 25 % par rapport au premier semestre 2023. Ce recul reflète principalement l'entrée en vigueur de contrats long terme sur un ensemble de centrales en Australie et en Finlande.

Rapportée au chiffre d'affaires solaire et éolien (hors revenus de l'activité de stockage), la part des ventes sur le marché a atteint 13 % du chiffre d'affaires contre 19 % au premier semestre 2023.

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

L'évolution de la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique, hors développement, investissements et éliminations, et hors *farm-down*, se présente comme suit.



Répartition du chiffre d'affaires par devise

L'évolution de la répartition du chiffre d'affaires par devise, hors développement, investissements et éliminations, et hors *farm-down*, se présente comme suit.



EBITDA ajusté

Au premier semestre 2024, l'EBITDA ajusté consolidé du Groupe s'est élevé à 231,9 millions d'euros (234,6 millions d'euros à taux de change constants), en baisse de **- 20,3 millions d'euros**, soit **- 8 %** par rapport au premier semestre 2023.

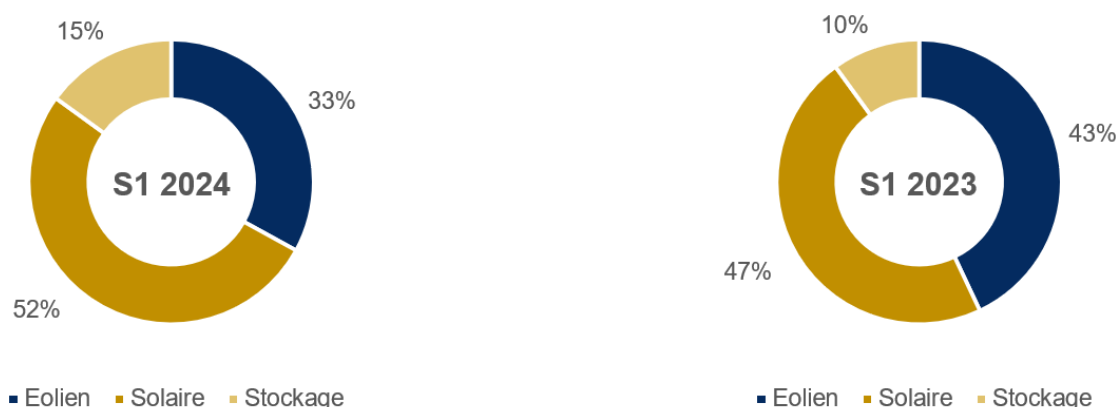
Ce recul s'explique principalement par (i) la cession au premier semestre 2023 de la centrale solaire de Cabrela au Portugal, (ii) la diminution du chiffre d'affaires par rapport au premier semestre 2023 (se référer à l'analyse du chiffre d'affaires ci-avant) et, dans une moindre mesure, (iii) la progression des charges d'exploitation essentiellement liée aux centrales mises en service avant le 1^{er} janvier 2023.

Ce recul a toutefois été partiellement compensé par une meilleure contribution de la centrale d'El Llano au Mexique et, dans une moindre mesure, de Capital Battery en Australie.

La marge d'EBITDA ajusté du Groupe s'est ainsi établie à 91 % au premier semestre 2024, inchangée par rapport au premier semestre 2023.

Répartition de l'EBITDA ajusté par segments opérationnels

L'évolution de la répartition de l'EBITDA ajusté par segments opérationnels, hors développement, investissements et éliminations, et hors *farm-down*, se présente comme suit.



Le segment solaire a contribué à hauteur de 133,3 millions d'euros à l'EBITDA ajusté du Groupe (**+ 18,5 millions d'euros**), soit **+ 16 %** par rapport au premier semestre 2023.

La croissance de l'EBITDA ajusté s'explique principalement par une meilleure contribution de la centrale d'El Llano au Mexique (**+ 27,5 millions d'euros**), partiellement compensée par une baisse du chiffre d'affaires (**- 5,8 millions d'euros** - se reporter à l'analyse du chiffre d'affaires) et dans une moindre mesure, une hausse des charges d'exploitation (**- 4,5 millions d'euros**) principalement liée aux centrales mises en service avant le 1^{er} janvier 2023.

Le segment éolien a contribué à hauteur de 83,0 millions d'euros à l'EBITDA ajusté du Groupe (**- 22,3 millions d'euros**), soit **- 21 %** par rapport au premier semestre 2023.

Le recul de l'EBITDA ajusté résulte principalement de la baisse du chiffre d'affaires (**- 14,9 millions d'euros** - se reporter à l'analyse du chiffre d'affaires). A cela s'est ajoutée une hausse des charges d'exploitation (**- 9,0 millions d'euros**) associée essentiellement aux centrales mises en service avant le 1^{er} janvier 2023.

Le segment stockage a contribué à hauteur de 38,7 millions d'euros à l'EBITDA ajusté du Groupe (**+ 15,2 millions d'euros**), soit **+ 64 %** par rapport au premier semestre 2023.

Cette progression de l'EBITDA ajusté s'explique principalement par la contribution de Capital Battery (**+ 16,5 millions d'euros**).

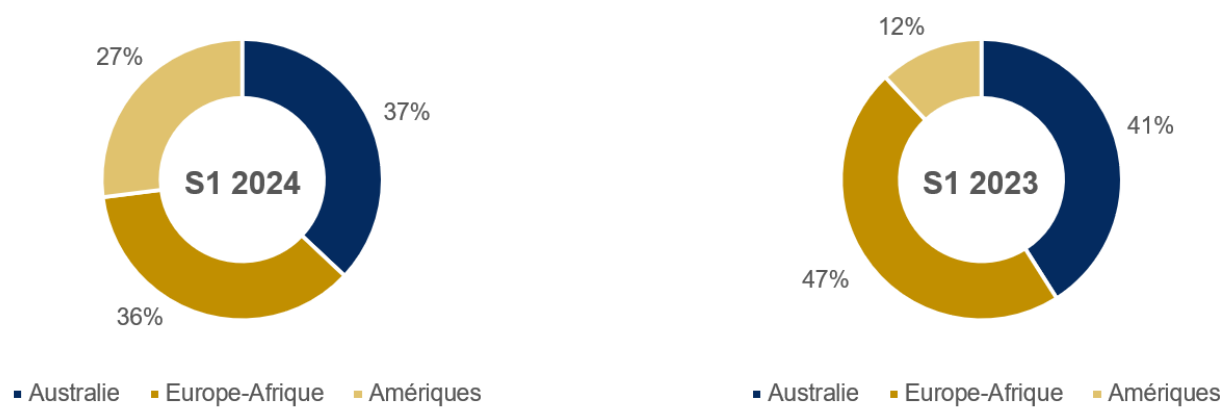
Le segment farm-down a généré un EBITDA ajusté de 0,7 million d'euros sur la période, correspondant à la cession de plusieurs projets solaires en développement en France.

Au premier semestre 2023, ce segment avait généré un EBITDA ajusté de 27,3 millions d'euros, correspondant exclusivement à la cession de la centrale de Cabrela au Portugal.

Les segments développement et investissements, et éliminations ont contribué à l'EBITDA ajusté du Groupe à hauteur de (23,9) millions d'euros au premier semestre 2024, contre (18,7) millions d'euros au premier semestre 2023. Cette variation (**- 5,1 millions d'euros**) s'explique principalement par une hausse des frais de personnel et des charges externes, consécutive à la croissance des effectifs et la poursuite du développement du Groupe.

Répartition de l'EBITDA ajusté par zone géographique

L'évolution de la répartition de l'EBITDA ajusté par zone géographique, hors développement, investissements et éliminations, et hors *farm-down*, se présente comme suit.

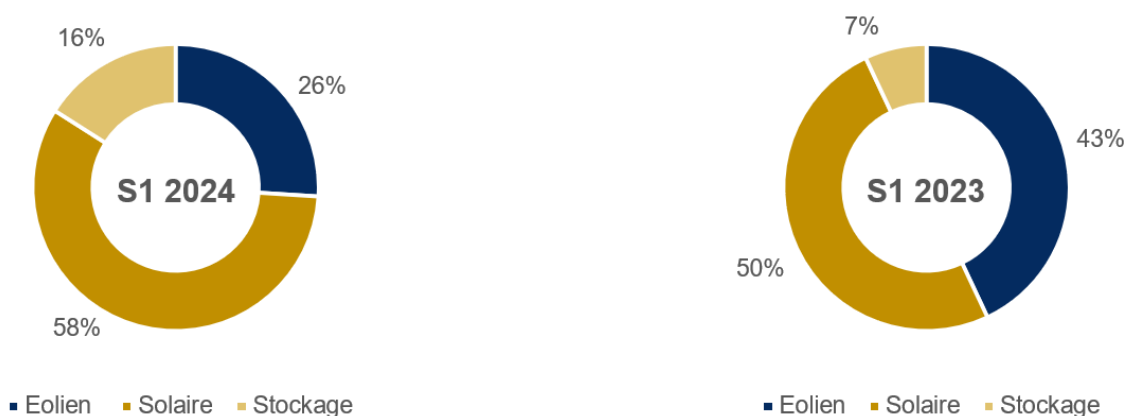


EBIT ajusté

L'EBIT ajusté du Groupe s'est élevé à 135,1 millions d'euros au premier semestre 2024 (136,5 millions d'euros à taux de change constants), en baisse de **- 28,2 millions d'euros**, soit - 17 % par rapport au premier semestre 2023. Cette évolution s'explique principalement par le recul de l'EBITDA ajusté (**- 20,3 millions d'euros** - se reporter à l'analyse de l'EBITDA ajusté) et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des charges d'amortissement résultant de la croissance du parc d'actifs en opération (**- 8,7 millions d'euros**).

Répartition de l'EBIT ajusté par segments opérationnels

L'évolution de la répartition de l'EBIT ajusté par segments opérationnels, hors développement, investissements et éliminations, et hors *farm-down*, se présente comme suit.



Le segment solaire a contribué à l'EBIT ajusté du Groupe à hauteur de 94,9 millions d'euros (**+ 15,2 millions d'euros**), soit + 19 % par rapport au premier semestre 2023. Ceci résulte essentiellement de l'évolution de l'EBITDA ajusté de ce segment (**+ 18,5 millions d'euros** - se reporter à l'analyse ci-avant). Cet effet a partiellement été compensé par la hausse des charges d'amortissement résultant de la croissance du parc d'actifs en opération (**- 4,0 millions d'euros**).

Le segment éolien a contribué à l'EBIT ajusté du Groupe à hauteur de 43,3 millions d'euros (**- 26,8 millions d'euros**). Ceci résulte essentiellement du recul de l'EBITDA ajusté de ce segment (**- 22,3 millions d'euros** - se reporter à l'analyse de l'EBITDA ajusté ci-avant) et, dans une moindre mesure, par la hausse des charges d'amortissement résultant de la croissance du parc d'actifs en opération (**- 4,4 millions d'euros**).

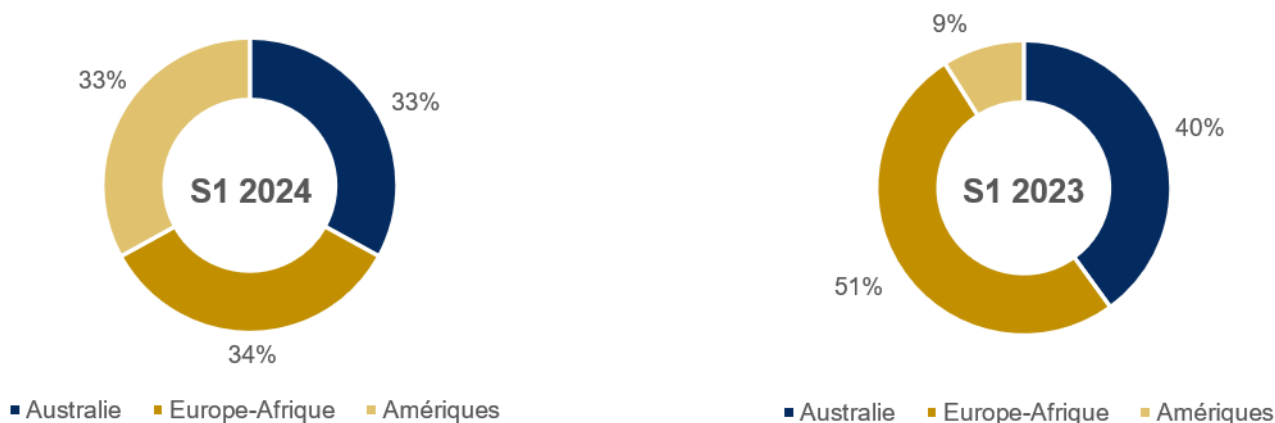
Le segment stockage a contribué à l'EBIT ajusté du Groupe à hauteur de 26,6 millions d'euros (**+ 15,2 millions d'euros**). Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de l'EBITDA ajusté de ce segment (se reporter à l'analyse de l'EBITDA ajusté ci-avant).

Le segment farm-down a contribué à l'EBIT ajusté du Groupe à hauteur de 0,7 million d'euros (se référer à l'analyse de l'EBITDA ajusté faite précédemment).

Les segments développement et investissements, et éliminations ont contribué à l'EBIT ajusté du Groupe à hauteur de (30,4) millions d'euros contre (25,1) millions d'euros au premier semestre 2023, en lien avec l'évolution des activités du Groupe.

Répartition de l'EBIT ajusté par zone géographique

L'évolution de la répartition de l'EBIT ajusté par zone géographique, hors développement, investissements et éliminations, et hors *farm-down*, se présente comme suit.



Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'est élevé à **139,6 millions d'euros** au premier semestre 2024, en baisse de **- 57,6 millions d'euros**, soit **- 29 %** par rapport au premier semestre 2023. Cette évolution s'explique par la baisse de l'EBIT ajusté (se reporter à l'analyse de l'EBIT ajusté), ainsi que par une variation positive de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie enregistrée au premier semestre 2024 (4,4 millions d'euros) nettement inférieure à celle constatée au premier semestre 2023 (33,8 millions d'euros). La forte variation enregistrée au premier semestre 2023 était directement liée à la diminution en Finlande et en Australie des prix de marché à terme de l'électricité (se reporter au paragraphe 2.1.2 du présent document).

2.3.5.3. ANALYSE DES AUTRES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants se sont élevés à (10,2) millions d'euros (soit – 6,5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023) et se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Frais de développement antérieurs ^(a)	(4,4)	(1,8)	– 2,6	– 145%
Résultat des cessions d'actifs ^(b)	0,3	(1,7)	+ 2,0	N/A
Autres produits et charges ^(c)	(6,1)	(0,2)	– 6,0	x37
Autres produits et charges opérationnels non courants	(10,2)	(3,7)	– 6,5	x3

(a) Les frais de développement immobilisés pour lesquels le Groupe, à la suite d'évènements externes hors de son contrôle, considère que les critères d'activation prévus par IAS 38 « immobilisations incorporelles » ne sont plus respectés, sont comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes sur la période (se reporter à la section 3.1 - notes 7 et 8 des comptes consolidés semestriels). Au premier semestre 2024, ceux-ci sont principalement liés à l'abandon de projets en Australie et en France. Au premier semestre 2023, ils correspondaient essentiellement à l'abandon de projets au Mexique et en France.

(b) Hors opérations de farm-down.

(c) Au premier semestre 2024, les autres produits et charges concernent principalement des frais de transaction non récurrents.

Dépréciations d'actifs non courants

Les dépréciations d'actifs non courants se sont élevées à 1,2 million d'euros en progression de + 0,7 million d'euros et se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Dépréciations des coûts de développement activés ^(a)	(1,6)	(2,5)	+ 0,9	+ 38%
Reprises de dépréciation des coûts de développement activés ^(b)	2,8	1,1	+ 1,7	+145%
Reprises de perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles ^(c)	-	1,9	– 1,9	– 100%
Dépréciations d'actifs non courants	1,2	0,5	+ 0,7	+ 148%

(a) Au premier semestre 2024, ce poste correspond essentiellement à la dépréciation de coûts de développement de projets en Australie et en France. Au premier semestre 2023, ce poste correspondait principalement à la dépréciation de coûts de développement de projets en Irlande, en Australie, et au Mexique.

(b) Les reprises de dépréciation des coûts de développement activés concernent essentiellement les projets abandonnés.

(c) Au premier semestre 2023, ce poste correspondait à la reprise d'une perte de valeur sur un actif corporel cédé aux Etats-Unis.

Résultat financier

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Coût de l'endettement financier	(83,0)	(75,5)	- 7,5	- 10%
Total autres produits et charges financiers	(7,1)	(0,8)	- 6,3	x9
Produits et charges d'intérêts sur prêts d'actionnaires	(0,7)	(0,5)	- 0,2	- 44%
Gains et pertes de change	(1,6)	(3,7)	+ 2,1	+ 57%
Autres produits et charges financiers	(4,8)	3,4	- 8,2	N/A
Résultat financier	(90,1)	(76,3)	- 13,8	- 18%

L'évolution du résultat financier s'explique principalement par :

- l'augmentation du coût de l'endettement financier (**- 7,5 millions d'euros**) résultant essentiellement de la hausse du nombre de centrales en exploitation sous financement. Cet effet a partiellement été compensé par l'impact du remboursement progressif des financements des centrales en opération.

Au premier semestre 2024, le coût de l'endettement financier s'explique ainsi par des charges d'intérêts sur emprunts résultant des financements relatifs aux actifs de production pour (95,6) millions d'euros (contre (77,7) millions d'euros au premier semestre 2023), des produits financiers sur instruments financiers dérivés de taux pour 18,9 millions d'euros (contre 6,7 millions d'euros au premier semestre 2023) et des charges d'intérêts sur obligations locatives pour (6,3) millions d'euros (contre (4,5) millions d'euros au premier semestre 2023).

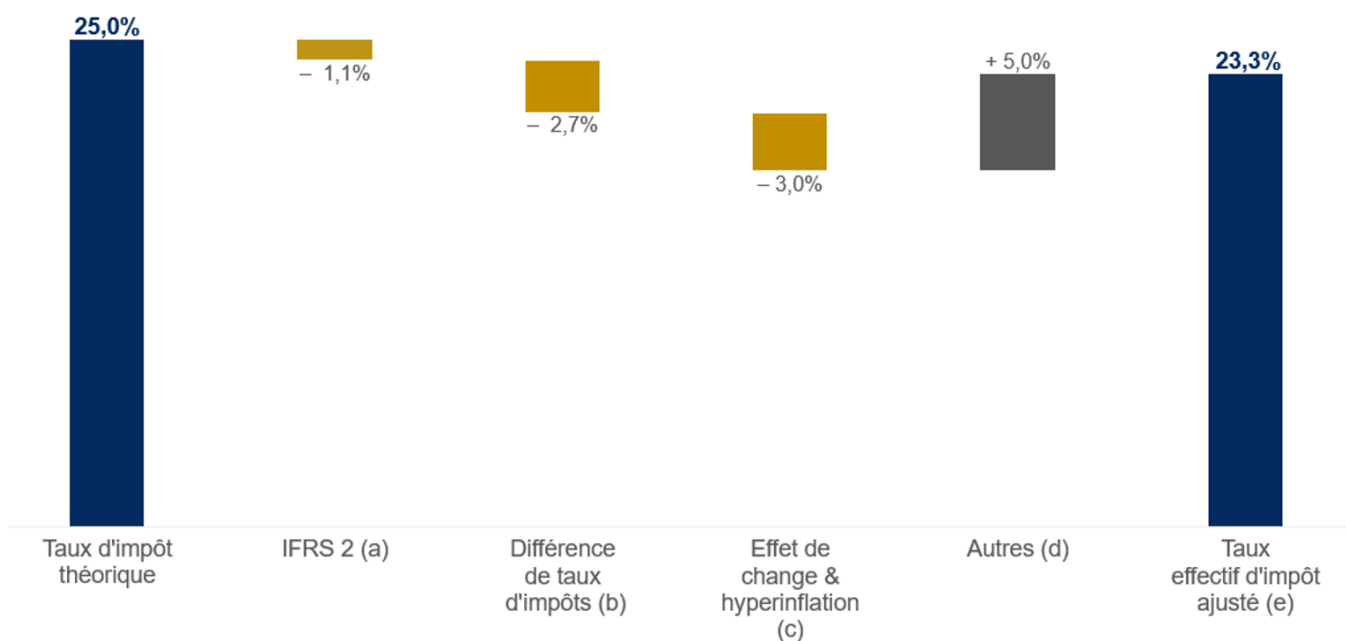
- l'évolution des autres produits et charges financiers (**- 8,2 millions d'euros**), associée principalement à la mise au rebut des frais d'émission d'emprunt et à des pénalités de remboursements anticipés dans le cadre du refinancement d'un portefeuille d'actifs en Australie et de la renégociation du crédit syndiqué de Neoen S.A. pour (9,8) millions d'euros, et à des charges financières principalement composées de coûts des cautions et des garanties et de charges de désactualisation des provisions pour démantèlement et autres passifs non courants, en augmentation notamment sous l'effet de la croissance du nombre d'actifs en exploitation. Ces effets ont été partiellement compensés par les intérêts générés sur les dépôts, liés notamment à la hausse des taux de rémunération entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2024.
- l'impact positif de l'évolution des gains et pertes de change (**+ 2,1 millions d'euros**) :
 - Au premier semestre 2024, les gains et pertes de change s'élèvent à (1,6) million d'euros dont (i) (4,1) millions d'euros associés à l'exposition du Groupe en Argentine, pour la fraction non dollarisée, compensés par (ii) 1,4 million d'euros de gain de change lié à un remboursement d'emprunt libellé en dollar australien et (iii) 0,5 million d'euros de gains nets réalisés sur les comptes bancaires et dépôts libellés en dollar australien.
 - Au premier semestre 2023, les gains et pertes de change s'élevaient à (3,7) millions d'euros, principalement associés à l'exposition du Groupe en Argentine pour (3,1) millions d'euros (notamment au titre de crédits de TVA libellés en pesos argentins).

Impôts sur les résultats

Au premier semestre 2024, la charge d'impôt et la charge d'impôt ajustée se sont élevées à (8,4) millions d'euros contre respectivement (27,1) millions d'euros et (20,9) millions d'euros au premier semestre 2023.

Après retraitement de l'effet lié à la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie et de l'impôt différé afférent, le taux effectif d'impôt ajusté s'élève à 23,3 % au premier semestre 2024 contre 25,0 % au premier semestre 2023.

Au premier semestre 2024, le passage entre le taux d'impôt théorique et le taux effectif d'impôt ajusté se décompose comme suit :



(a) Effet des charges encourues au titre de l'application de la norme IFRS 2 « paiements en actions ».

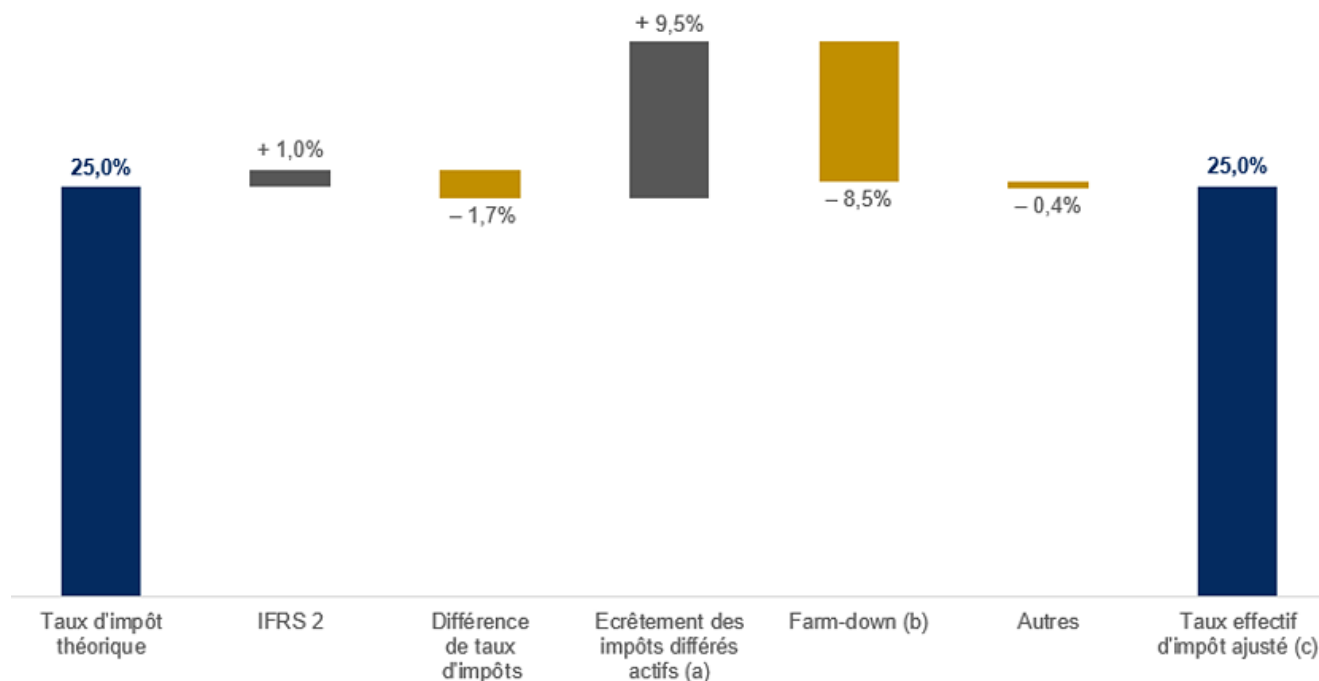
(b) Application de taux d'impôts distincts du taux de Neoen S.A. sur certaines géographies.

(c) Incidence des règles fiscales locales en vigueur relatives aux effets de change, ainsi qu'aux effets de l'inflation (Mexique) et de l'hyperinflation (Argentine).

(d) Différences permanentes individuellement non significatives.

(e) Le taux effectif d'impôt ajusté s'entend après retraitement de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie et de l'effet d'impôt différé afférent, présenté au paragraphe 2.1.3 « résultat net ajusté de l'ensemble consolidé » du présent document.

Au premier semestre 2023, le passage entre le taux d'impôt théorique et le taux effectif d'impôt ajusté se décompose comme suit :



- (a) Compte tenu des perspectives de bénéfices, et de l'horizon limité d'utilisation possible des déficits, dans certaines géographies où opère le Groupe, principalement au Mexique, la reconnaissance des impôts différés actifs a été limitée à hauteur des impôts différés passifs.
- (b) Impact de la cession de la centrale de Cabrela au Portugal dont la plus-value a bénéficié d'une exonération d'impôt, conformément aux règles fiscales applicables.
- (c) Le taux effectif d'impôt ajusté s'entend après retraitement de l'effet impôt lié à la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie, présenté au paragraphe 2.1.3 du présent document.

Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé

Le calcul du résultat net ajusté de l'ensemble consolidé est détaillé au paragraphe 2.1.3 du présent document.

Compte tenu des évolutions précitées, le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé a diminué de **- 35,3 millions d'euros**, passant de 63,0 millions d'euros au premier semestre 2023 à 27,7 millions d'euros au premier semestre 2024.

Résultat net de l'ensemble consolidé

Compte tenu des évolutions précitées, du recul de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie (**- 29,4 millions d'euros**) et de la variation de l'effet impôt afférent (**+ 6,2 millions d'euros**) entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2024, le résultat net de l'ensemble consolidé a diminué de **- 58,5 millions d'euros** passant de 90,6 millions d'euros au premier semestre 2023 à **32,1 millions d'euros** au premier semestre 2024.

- Résultat net attribuable à la part du Groupe**
 Le résultat net attribuable à la part du Groupe a diminué de **- 59,5 millions d'euros**, s'élevant à **32,7 millions d'euros** au premier semestre 2024 contre 92,2 millions d'euros au premier semestre 2023. Cette évolution résulte essentiellement de la diminution du résultat net précité.
- Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle**
 Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est élevé à **(0,6) million d'euros** au premier semestre 2024 contre (1,6) million d'euros au précédent semestre. Il représente la quote-part des autres actionnaires dans le résultat dégagé par les sociétés où Neoen n'est pas le seul actionnaire, principalement en Suède et au Portugal.

2.3.5.4. BILAN CONSOLIDE SIMPLIFIE

(En millions d'euros)	30.06.2024	31.12.2023	Var	Var (en %)
Actifs non courants	6 999,5	6 298,5	+ 701,1	+ 11%
Dont immobilisations corporelles	6 019,9	5 423,5	+ 596,5	+ 11%
Dont instruments financiers dérivés de taux ^(a)	201,9	179,7	+ 22,1	+ 12%
Dont instruments financiers dérivés énergie ^(b)	99,7	72,8	+ 27,0	+ 37%
Actifs courants	847,6	1 068,9	- 221,3	- 21%
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie ^(c)	511,8	773,7	- 261,9	- 34%
Actifs destinés à être cédés^(d)	32,9	34,9	- 2,0	- 6%
Total de l'actif	7 880,1	7 402,3	+ 477,8	+ 6%
Dont capitaux propres^(e)	2 757,5	2 664,7	+ 92,8	+ 3%
Dont dettes financières^(a)	4 294,9	3 804,1	+ 490,9	+ 13%
Dont financements seniors des projets	3 355,7	2 921,5	+ 434,2	+ 15%
Dont financements juniors des projets	76,6	73,9	+ 2,7	+ 4%
Dont dettes locatives	380,9	314,7	+ 66,2	+21%
Dont financements <i>corporate</i>	428,6	424,0	+ 4,6	+ 1%
Dont instruments financiers dérivés de taux	1,4	15,0	- 13,6	- 91%
Dont instruments financiers dérivés énergie^(b)	17,0	4,9	+ 12,1	x3
Dont passifs destinés à être cédés^(d)	36,9	38,0	- 1,1	- 3%
Total du passif	7 880,1	7 402,3	+ 477,8	+ 6%

(a) Les instruments financiers dérivés de taux et les dettes financières font l'objet d'une analyse spécifique au paragraphe 2.4.2 « passage de l'endettement financier consolidé à la dette nette » du présent document.

(b) Au 30 juin 2024, les instruments financiers dérivés énergie actifs se sont établis à 109,4 millions d'euros (contre 91,9 millions d'euros au 31 décembre 2023), dont 99,7 millions d'euros pour la part non courante et 9,7 millions d'euros pour la part courante. Les instruments financiers dérivés énergie passifs se sont quant à eux établis à 17,0 millions d'euros (contre 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2023) dont 7,9 millions d'euros pour la part non courante et 9,1 million d'euros pour la part courante. Ils sont détaillés en section 3.1 - note 16.3 « instruments financiers dérivés ».

(c) Ces montants n'incluent pas la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés en actifs destinés à être cédés (3,5 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2023) et découverts bancaires (pour un montant nul au 30 juin 2024 contre (0,1) million d'euros au 31 décembre 2023).

(d) Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, les actifs et passifs destinés à être cédés correspondent uniquement à ceux de la centrale solaire de Metoro au Mozambique et de sa holding NP Investment II au Portugal, dont la cession est en cours (se reporter à la section 3.1 - note 3.3 « actifs et passifs destinés à être cédés »).

(e) Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe au cours du semestre sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés et la note associée (se reporter au paragraphe 3.1.4 du présent document et en note 14 « capitaux propres et détail des instruments dilutifs » des comptes consolidés).

Les actifs corporels ont progressé de + 11 % depuis le 31 décembre 2023 du fait de l'augmentation du nombre de centrales en exploitation et en construction (se reporter à la section 3.1 - note 10.3 « immobilisations corporelles » et au paragraphe 2.3.4.1 du présent document). Les investissements réalisés par le Groupe sont détaillés au paragraphe 2.4.4.1 du présent document.

La baisse de la trésorerie du Groupe sur la période (**- 261,9 millions d'euros**) résulte essentiellement de l'évolution des disponibilités et équivalents de trésorerie :

- détenus par Neoen S.A. (116,8 millions d'euros, en baisse de **- 267,1 millions d'euros** par rapport au 31 décembre 2023), principalement sous l'effet :
 - des investissements sous forme d'apports en fonds propres et en comptes courants dans les nouveaux projets et les actifs en construction (- 364,0 millions d'euros), notamment en Australie, en France, en Italie, au Portugal en Suède et en Finlande ;
 - le financement des activités de développement et des coûts de structure (- 73,0 millions d'euros) ;
 - le paiement de frais financiers sur OCEANES vertes et de commissions de non-utilisation sur lignes *corporate* (- 12,0 millions d'euros) ;
 - le paiement du dividende en numéraire au titre de l'exercice 2023 (- 5,8 millions d'euros) ;
 - des dividendes reçus et des remboursements de comptes courants effectués par les sociétés de projets (+ 91,8 millions d'euros) ;
 - le paiement par les sociétés projets de prestations de développement (+ 64,2 millions d'euros) notamment en Australie et au Portugal ;
 - les remontées liées aux opérations de *farm-down* (+ 42,6 millions d'euros).
- localisés dans les sociétés projets et holdings associées (395,0 millions d'euros, en hausse de **+ 5,2 millions d'euros** par rapport au 31 décembre 2023), conséquence :
 - pour les actifs en construction, de tirages de dettes seniors et d'apports en fonds propres venant financer la construction des centrales ; et
 - pour les actifs en exploitation et holdings de financement, des flux de trésorerie générés par l'activité, ayant notamment vocation à assurer le remboursement des financements de projets et la rémunération des apports effectués par les actionnaires.

Au 30 juin 2024, la trésorerie des actifs en exploitation comprend 17,2 millions d'euros correspondant à la différence restant à reverser à EDF OA pour certaines centrales françaises, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, entre le prix de marché encaissé par celles-ci et le tarif de leur contrat d'achat (se référer à la section 3.1 - note 17.2 des états financiers consolidés).

La hausse des capitaux propres sur la période (**+ 92,8 millions d'euros**) provient essentiellement :

- de la variation positive des autres éléments du résultat global (**+ 57,8 millions d'euros**), imputable à la variation de juste valeur des *swaps* de taux d'intérêt qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie au premier semestre 2024 (+ 33,1 millions d'euros nets d'impôts) et aux écarts de conversion, essentiellement sur les filiales australiennes, dans un contexte d'augmentation du cours du dollar australien vis-à-vis de l'euro (+ 21,5 millions d'euros) ;
- du résultat de la période (**+ 32,1 millions d'euros**) ;
- des augmentations de capital réalisées durant la période (**+ 24,3 millions d'euros**) associées principalement à la création d'actions (i) pour le paiement d'une fraction du dividende au titre de l'exercice 2023, (ii) dans le cadre d'un plan d'actions gratuites arrivé à échéance le 11 mars 2024, et (iii) dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés ;
- du paiement d'un dividende d'un montant de **22,8 millions d'euros** dont 17,0 millions d'euros en actions et 5,8 millions d'euros en numéraire.

La structure financière du Groupe demeure solide : 90 % de l'endettement financier total du Groupe à fin juin 2024 est adossé aux centrales de production d'électricité, financées très majoritairement par de la dette projet long terme en devises fortes (euro, dollar australien, dollar américain et dollar canadien). Les dettes financières sont détaillées au paragraphe 2.4.2 du présent document.

2.4 FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS

2.4.1 INDICATEURS SUIVIS PAR LE GROUPE

La durée résiduelle moyenne des financements de projet consentis, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, pour l'ensemble des actifs consolidés du Groupe en exploitation, se présente comme suit :

Durée résiduelle moyenne pondérée par l'endettement (en années)	Solaire	Éolien	Total
AUD	5,9	11,1	8,8
EUR	15,5	16,3	16,0
USD	12,0	N/A	12,0
CAD	2,1	N/A	2,1
TOTAL 30.06.2024	10,5	14,0	12,3
TOTAL 31.12.2023	11,3	15,4	13,6

La diminution constatée entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 sur le segment solaire s'explique également par le refinancement de portefeuille en Australie finalisé au premier trimestre 2024, sur une base court terme (5 à 7 ans, de type mini-perm), et l'amortissement naturel des financements de projets existants.

La diminution constatée entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 sur le segment éolien reflète d'une part le refinancement de portefeuille en Australie finalisé au premier trimestre 2024, sur une base court terme (5 à 7 ans, de type mini-perm), et d'autre part l'amortissement naturel des financements de projets existants.

Le ratio moyen pondéré du montant de la dette projet levée par rapport aux dépenses d'investissement réalisées pour le développement des projets et la construction des actifs, pour l'ensemble des actifs consolidés du Groupe en exploitation au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, se présente comme suit :

Ratio dettes projets / Dépenses d'investissement	Solaire	Éolien	Total
AUD	78%	79%	79%
EUR	85%	70%	74%
USD	64%	N/A	64%
CAD	37%	N/A	37%
TOTAL 30.06.2024	72%	73%	73%
TOTAL 31.12.2023	68%	73%	71%

La hausse constatée entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 sur le segment solaire s'explique essentiellement par le refinancement du portefeuille en Australie, qui a permis d'accroître le montant d'endettement par rapport aux financements de projets historiques de plusieurs actifs, effet partiellement compensé par la prise en compte du ratio de la centrale de Fox Coulee au Canada, mise en service au second trimestre 2024.

Par ailleurs, le ratio de levier en pourcentage du capital investi sur une base *all-in* incluant la totalité de la dette du Groupe, qu'elle soit *corporate* ou mise en place pour le financement de ses projets, était de 66 %⁶ au 30 juin 2024.

Le taux d'intérêt moyen pondéré de l'endettement au titre des financements de projet, sur une base *all-in*, c'est-à-dire la somme de la marge appliquée par l'établissement financier et les *swaps* de taux ou autres produits dérivés de taux, pour l'ensemble des actifs consolidés du Groupe en opération, se présente comme suit :

Taux d'intérêt moyen pondéré des financements de projet <i>all-in</i>	Solaire	Éolien	Total
AUD	4,6%	3,9%	4,2%
EUR	2,4%	2,8%	2,7%
USD	7,3%	N/A	7,3%
CAD	5,7%	N/A	5,7%
TOTAL 30.06.2024	5,1%	3,3%	4,2%
TOTAL 31.12.2023	5,0%	3,3%	4,2%

⁶ Dans l'attente du tirage du nouveau crédit syndiqué signé le 8 février 2024.

Dans un contexte de stabilisation des taux d'intérêt à court terme au premier semestre 2024 pour l'ensemble des devises du Groupe, le taux d'intérêt global moyen pondéré des financements de projet adossés aux actifs en exploitation est resté inchangé entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024. La légère hausse constatée sur le taux du segment solaire reflète d'une part le refinancement de portefeuille en Australie, et d'autre part la prise en compte de la dette de financement de projet de la centrale de Fox Coulee au Canada.

Par ailleurs, au 30 juin 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré des différentes dettes du Groupe (dettes projets, dettes mezzanines et dettes *corporate*) est d'environ 3,0 % en euros, 4,6 % en dollars australiens, 5,7 % en dollars canadiens, et 7,3 % en dollars américains. Ce taux d'intérêt moyen est (i) calculé sur la base de tous les financements à date (dette signée, en tirage, en remboursement, consolidée), (ii) pondéré sur la base de l'encours de dette au 30 juin 2024, (iii) calculé sur une base *all-in*, c'est-à-dire la somme de la marge appliquée par l'établissement financier et les *swaps* de taux ou autres produits dérivés de taux, (iv) hors frais de structuration des financements.

Pour rappel, au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt moyen pondéré des différentes dettes du Groupe (dettes projets, dettes mezzanines et dettes *corporate*) était d'environ 3,0 % en euros, 4,5 % en dollars australiens, 7,5 % en dollars canadiens, et 7,3 % en dollars américains. La baisse notable du taux en dollars canadiens résulte de la prise en compte du *swap* de taux adossé à la dette de financement de projet de la centrale de Fox Coulee, entré en vigueur au cours du premier semestre 2024.

Au 30 juin 2024, le taux d'intérêt moyen global pour le Groupe est ainsi d'environ 4,2 %, inchangé par rapport au 31 décembre 2023.

Les conditions d'emprunts et la structure de financement du Groupe sont détaillées en section 3.1 - note 16 « financement et instruments financiers ».

2.4.2 PASSAGE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER CONSOLIDÉ A LA DETTE NETTE

Dans le cadre de l'analyse et de la gestion de son endettement, le Groupe prend en compte non seulement le niveau global de son endettement financier consolidé, mais aussi sa « dette nette », un indicateur non-IFRS.

(En millions d'euros)	30.06.2024	31.12.2023	Var	Var (en %)
Total dettes financières^(a)	4 294,9	3 804,1	+ 490,9	+ 13%
Investisseurs minoritaires et autres ^(b)	(51,6)	(54,9)	+ 3,3	+ 6%
Total dettes financières ajustées	4 243,3	3 749,1	+ 494,2	+ 13%
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^(c)	(511,8)	(773,7)	+ 261,9	+ 34%
Dépôts de garantie ^(d)	(81,3)	(80,5)	- 0,8	- 1%
Instruments financiers dérivés de taux actifs ^(e)	(244,4)	(214,9)	- 29,5	- 14%
Total dette nette^(f)	3 405,8	2 680,0	+ 725,8	+ 27%

(a) Comprend essentiellement les dettes liées au financement des projets, les composantes dettes des OCEANes vertes et les dettes locatives qui sont incluses dans le calcul de la dette nette, en regard d'un EBITDA ajusté qui n'inclut pas les charges de loyers (application de la norme IFRS 16 « contrats de location »). Les dettes financières sont détaillées en section 3.1 - note 16.2 des comptes consolidés semestriels.

(b) Comprend notamment les prêts d'actionnaires octroyés aux sociétés de projets ou holdings de sociétés de projets par des actionnaires minoritaires.

(c) L'évolution de ce poste est détaillée au paragraphe 2.3.5.4 « bilan consolidé simplifié » du présent document.

(d) Comprend principalement des dépôts de garantie constitués dans le cadre de financements de projets, au titre notamment de comptes de réserve du service de la dette (Debt Service Reserve Account ou DSRA), ou dans le cadre de leur construction.

(e) Instruments financiers dérivés de taux ayant une valeur de marché positive. Les instruments financiers dérivés de taux dont la valeur de marché est négative figurent dans le total des dettes financières. L'évolution par rapport au 31 décembre 2023 s'explique par l'appréciation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de taux, dans un contexte de hausse des taux d'intérêts à long terme en zone Euro et en Australie sur le premier semestre 2024 (se reporter à la section 3.1 - note 16.2 des comptes consolidés semestriels).

(f) La dette nette au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 inclut respectivement 17,2 millions d'euros et 19,7 millions d'euros correspondant à la différence restant à reverser à EDF OA pour certaines centrales françaises, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, entre le prix de marché encaissé par celles-ci et le tarif de leur contrat d'achat. Par ailleurs, la juste valeur positive des instruments financiers de taux a augmenté pour s'établir à 244,4 millions d'euros au 30 juin 2024. En excluant ces deux éléments, à caractère temporaire et volatil, la dette nette se serait respectivement établie à 3 667,4 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 2 914,5 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Analyse des dettes financières par nature

(En millions d'euros)	Non courantes	Courantes	30.06.2024	Non courantes	Courantes	31.12.2023	Var
Financements seniors des projets	3 194,8	161,0	3 355,7	2 621,6	299,9	2 921,5	+ 434,2
Financements juniors des projets	70,5	6,1	76,6	69,8	4,2	73,9	+ 2,7
Dettes locatives	368,1	12,9	380,9	303,3	11,4	314,7	+ 66,2
Financements <i>corporate</i>	262,9	165,6	428,6	421,5	2,6	424,0	+ 4,6
Investisseurs minoritaires et autres	51,3	0,3	51,6	54,6	0,3	54,9	- 3,3
Instruments financiers dérivés de taux passifs	1,4	-	1,4	14,6	0,4	15,0	- 13,6
Total dettes financières	3 949,0	345,9	4 294,9	3 485,3	318,8	3 804,1	+ 490,8

Financements seniors des projets (+ 434,2 millions d'euros)

Au cours du premier semestre 2024, des tirages ont été effectués sur des emprunts émis dans le cadre du financement des projets du Groupe (+ 923,5 millions d'euros) :

- au sein de la zone Australie (+ 828,8 millions d'euros) notamment dans le cadre du refinancement d'un portefeuille d'actifs (+ 622,7 millions d'euros) ;
- au sein de la zone Europe-Afrique (+ 74,2 millions d'euros) ;
- au sein de la zone Amériques (+ 20,5 millions d'euros).

A cela s'ajoutent :

- les remboursements d'emprunts réalisés (- 527,9 millions d'euros), dont - 438,6 millions d'euros de remboursements anticipés dans le cadre du refinancement d'un portefeuille d'actifs australiens ;
- l'incidence des effets de change (+ 24,0 millions d'euros) ;
- la variation du coût amorti des emprunts (+ 13,2 millions d'euros).

Financements juniors des projets (+ 2,7 millions d'euros)

Les financements juniors comprennent essentiellement des dettes juniors sur des entités détenant des projets.

Dettes locatives (+ 66,2 millions d'euros)

La hausse par rapport au 31 décembre 2023 est principalement due à l'entrée en vigueur de nouveaux baux ou de réévaluations pour 68,7 millions d'euros, et à des remboursements pour (4,0) millions d'euros.

Financements *corporate* (+ 4,5 millions d'euros)

Au 30 juin 2024, les financements *corporate* correspondent essentiellement aux OCEANES vertes émises en juin 2020 et en septembre 2022. L'augmentation du poste sur la période s'explique principalement par l'amortissement des primes d'émission relatives à ces OCEANES vertes pour 7,1 millions d'euros et une variation du coût amorti pour 2,1 millions d'euros, effets partiellement compensés par la constatation de (4,7) millions d'euros de frais d'émission dans le cadre du refinancement du crédit syndiqué de Neoen S.A.

Investissements minoritaires et autres (- 3,3 millions d'euros)

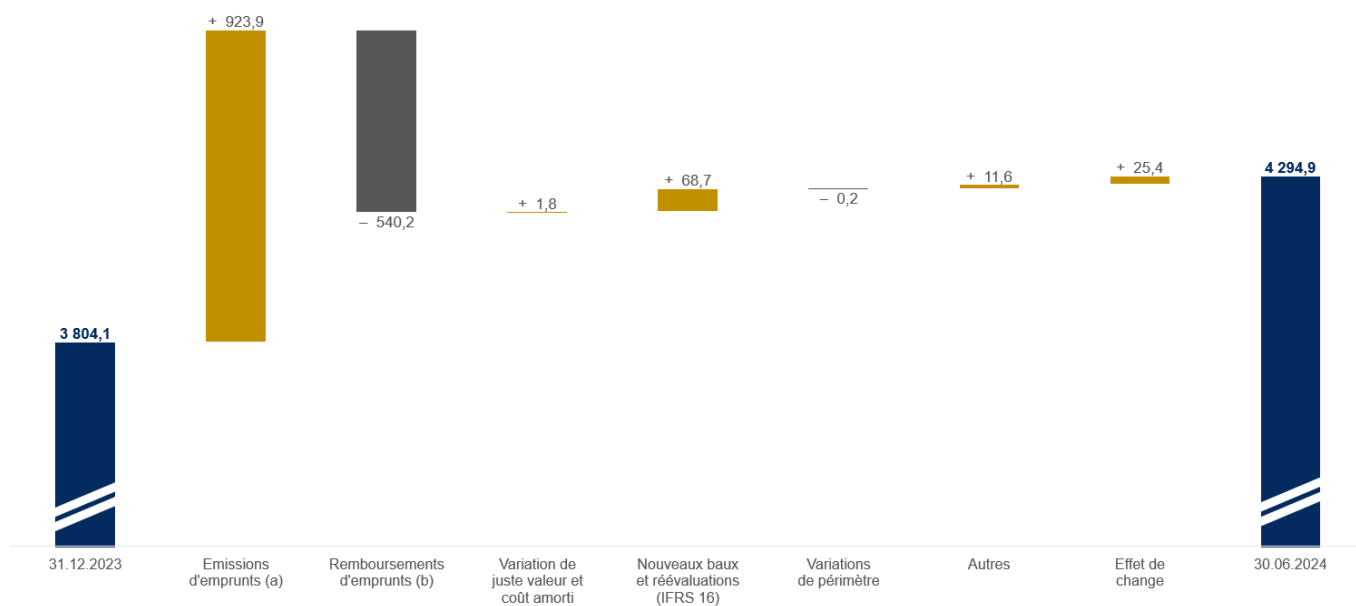
Ce poste est essentiellement constitué des apports en comptes courants des actionnaires minoritaires dans le cadre de financement des projets.

Instruments financiers dérivés de taux passifs (- 13,6 millions d'euros)

Au 30 juin 2024, la baisse des instruments financiers dérivés de taux passifs résulte principalement de l'effet de la variation de juste valeur. Cette baisse est la conséquence d'une hausse récente des taux d'intérêts à long terme en zone Euro et en Australie.

Évolution des dettes financières du Groupe

L'évolution des dettes financières du Groupe au cours de la période se présente comme suit. Les montants sont exprimés en millions d'euros.



- (a) Les émissions d'emprunts correspondent aux financements des nouveaux actifs de production d'électricité et de stockage du Groupe sous forme de dettes seniors et au refinancement d'un portefeuille d'actifs australiens. Se reporter au paragraphe ci-avant « analyse des dettes financières par nature - financements seniors des projets » du présent document.
- (b) Ils comprennent principalement le refinancement d'un portefeuille d'actifs australiens et, dans une moindre mesure, des remboursements d'emprunts réalisés sur la période au titre des financements seniors au niveau des actifs (- 527,9 millions d'euros). Se reporter au paragraphe ci-avant « analyse des dettes financières par nature - financements seniors des projets » du présent document).

Covenants financiers

La réception technique provisoire de la centrale mexicaine d'El Llano (PA – *Provisional Acceptance*) a été signée le 15 mai 2024, permettant la levée des non-conformités documentaires au sens des contrats de financement. Au 30 juin 2024, la part non courante de la dette financière afférente n'est ainsi plus présentée en dettes courantes dans les comptes du Groupe.

Par ailleurs, la situation de la centrale de Metoro constitue un cas de défaut technique au sens de la documentation de financement.

Les autres sociétés financées par des dettes projets, ainsi que Neoen S.A., dans le cadre de son crédit syndiqué, respectaient en revanche leurs covenants de ratios financiers de *Debt Service Coverage Ratio* (DSCR) minimum, ou de fonds propres minimum.

2.4.3 SITUATION ET FLUX DE TRESORERIE

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	207,4	175,1	+ 32,3
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(798,6)	(493,7)	- 305,0
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	322,5	791,1	- 468,6
Incidence de la variation des taux de change	5,9	(1,5)	+ 7,4
Effet du reclassement de la trésorerie lié aux actifs détenus en vue de la vente	0,1	(0,0)	+ 0,1
Variation de trésorerie	(262,7)	471,0	- 733,8

2.4.3.1. FLUX NET GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU GROUPE

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var
Résultat net de l'ensemble consolidé	32,1	90,6	- 58,5
Élimination de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés ^(a)	(4,5)	(35,3)	+ 30,8
Autres éliminations ^(b)	202,2	168,9	+ 33,2
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement ^(c)	(13,4)	(46,0)	+ 32,7
Impôts décaissés (encaissés)	(9,0)	(3,1)	- 5,9
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	207,4	175,1	+ 32,3

- (a) Au premier semestre 2024, l'élimination de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés comprend essentiellement l'élimination de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie, sans incidence sur la trésorerie du Groupe, qui concerne principalement des centrales en Finlande pour (12,5) millions d'euros, et en Australie pour 8,0 millions d'euros.
- (b) Ce flux comprend essentiellement l'élimination des amortissements et provisions (92,9 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 84,8 millions d'euros au premier semestre 2023), du coût de l'endettement financier (83,0 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 75,5 millions d'euros au premier semestre 2023), et de la charge d'impôt différé et exigible (8,4 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 27,1 millions d'euros au premier semestre 2023). Le lecteur est invité à se reporter au tableau des flux de trésorerie consolidés – section 3.1 - paragraphe 3.1.5 du présent document.
- (c) Au premier semestre 2024, la variation du besoin en fonds de roulement (BFR) s'est élevée à (13,4) millions d'euros, contre (46,0) millions d'euros au premier semestre 2023. Cette amélioration (+ 32,7 millions d'euros) résulte essentiellement de :
- l'augmentation des dettes fiscales (contribution à la variation de BFR de + 26,8 millions d'euros au premier semestre 2024 contre + 11,8 millions d'euros au premier semestre 2023), principalement en lien avec la TVA ;
 - l'augmentation des dettes fournisseurs (contribution à la variation de BFR de + 7,1 millions d'euros au premier semestre 2024 contre - 4,0 millions d'euros au premier semestre 2023), principalement en lien avec des frais de transaction non récurrents.

La progression du flux net de trésorerie généré (+ 32,3 millions d'euros) provient principalement de l'amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement (+ 32,7 millions d'euros).

2.4.3.2. FLUX NET PROVENANT DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise ^(a)	(12,4)	(19,4)	+ 7,0
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée ^(b)	4,7	26,4	- 21,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^(c)	(793,2)	(469,0)	- 324,2
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,1	2,2	- 2,1
Variation d'actifs financiers ^(d)	1,9	(33,9)	+ 35,8
Dividendes reçus	0,2	(0,0)	+ 0,2
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(798,6)	(493,7)	- 305,0

- (a) Au premier semestre 2024, les acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise concernent principalement des règlements de compléments de prix au titre de projets acquis au Canada et en Finlande (se référer au paragraphe 2.3.4.1 « poursuite de la croissance du portefeuille » du présent document). Au premier semestre 2023, ce flux concernait principalement des actifs en opération en France et un projet en construction en Finlande.
- (b) Au premier semestre 2024, les cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée correspondent à la cession des activités du Groupe en Croatie et aux opérations de farm-down de quatre projets solaires en France. Au premier semestre 2023, le flux correspondait à l'opération de farm-down de la centrale solaire de Cabrela au Portugal.
- (c) Ces flux sont détaillés ci-dessous et dans le paragraphe 2.4.4.1 « principaux investissements réalisés » du présent document.
- (d) Au premier semestre 2023, la variation d'actifs financiers concernait principalement des avances en comptes courants réalisées auprès de sociétés mises en équivalence en Finlande.

Au premier semestre 2024, la progression des dépenses liées aux activités d'investissement par rapport au premier semestre 2023 (- 305,0 millions d'euros) s'explique principalement par une hausse des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (- 324,2 millions d'euros).

Les investissements réalisés au cours de la période sont détaillés au paragraphe 2.4.4.1 du présent document.

2.4.3.3. FLUX NET PROVENANT DU FINANCEMENT DU GROUPE

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var
Augmentation de capital de la société mère ^(a)	0,5	742,5	- 742,0
Contribution des investisseurs minoritaires aux augmentations (réductions) de capital	6,9	(1,2)	+ 8,1
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(2,6)	(1,7)	- 0,9
Dividendes payés	(5,8)	(3,1)	- 2,7
Émissions d'emprunts ^(b)	923,9	211,3	+ 712,6
Remboursements d'emprunts ^(b)	(540,2)	(98,4)	- 441,9
Intérêts financiers versés	(60,6)	(58,2)	- 2,4
Subventions d'investissement reçues	0,5	-	+ 0,5
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	322,5	791,1	- 468,6

(a) Au premier semestre 2023, ce flux correspondait principalement à l'augmentation de capital réalisée le 29 mars 2023 pour 741,9 millions d'euros après prise en compte des frais d'émission.

(b) Les émissions d'emprunts et les remboursements réalisés au premier semestre 2024 sont détaillés au paragraphe 2.4.2 du présent document.

La baisse du flux net de trésorerie lié aux activités de financement (- 468,6 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2023 s'explique principalement par l'augmentation de capital réalisée au cours du premier semestre 2023, effet partiellement compensé par la hausse des émissions d'emprunts nettes des remboursements.

Les investissements du premier semestre 2024 ont été financés pour partie sur fonds propres, issus notamment de l'augmentation de capital du 29 mars 2023, et par l'émission de nouveaux emprunts.

2.4.4 INVESTISSEMENTS

2.4.4.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES

Le tableau ci-dessous détaille les investissements réalisés au cours des premiers semestres 2023 et 2024 :

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Var	Var (en %)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles^(a)	793,2	469,0	+ 324,2	+ 69%
Dont acquisitions d'immobilisations incorporelles	48,8	34,1	+ 15,7	+ 47%
Dont acquisitions d'immobilisations corporelles	744,4	434,9	+ 308,5	+ 71%
Investissements financiers^(b)	21,8	57,3	- 35,6	- 62%
Dont acquisitions d'actifs financiers ^(c)	9,4	38,0	- 28,5	- 75%
Dont acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise ^(d)	12,4	19,4	- 7,0	- 36%

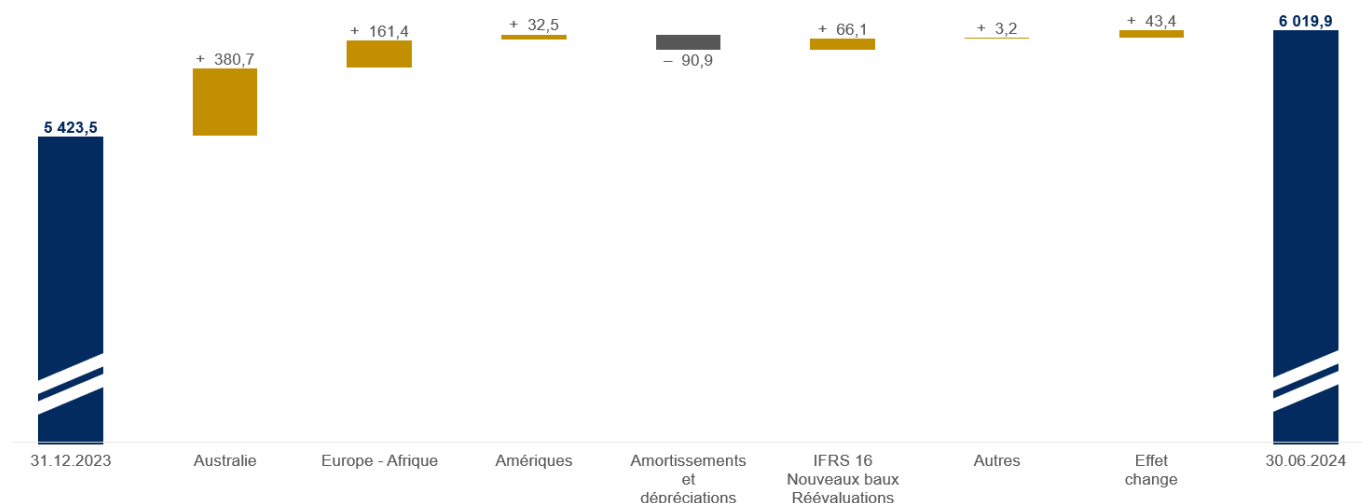
(a) Les montants bruts d'acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles sont présentés ci-dessus en incluant la variation des dettes fournisseurs d'immobilisation, ce qui permet de rapprocher la valeur des actifs immobilisés des dépenses en trésorerie engagées. Les montants bruts de ces variations, hors dettes fournisseurs d'immobilisation, au titre du premier semestre 2024 et 2023 se sont élevés, respectivement, à 623,4 millions d'euros et 443,1 millions d'euros. Pour plus de détails le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 2.4.3.2.

(b) Les investissements financiers sont analysés dans le paragraphe 2.4.3.2 du présent document.

(c) Au premier semestre 2024, les acquisitions d'actifs financiers concernent principalement des avances en comptes courants réalisées auprès de sociétés mises en équivalence.

(d) Les acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquises sont détaillées dans le paragraphe 2.4.3.2 du présent document.

L'évolution des immobilisations corporelles du Groupe entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 se décompose comme suit (les montants sont exprimés en millions d'euros) :



2.4.4.2. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS DE REALISATION

Les principaux investissements du Groupe en cours de réalisation correspondent aux actifs en cours de construction au 30 juin 2024. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 1 820,4 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 1 366,7 millions d'euros au 30 juin 2023 (se reporter à la section 3.1 - note 10 « *goodwill*, immobilisations incorporelles et corporelles »).

2.4.4.3. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENVISAGES

Le Groupe poursuit majoritairement une stratégie *develop-to-own* selon laquelle il développe ses projets dans le but de contrôler et d'exploiter ses actifs de production.

Neoen est par ailleurs amené, depuis 2021, à procéder de manière régulière mais sélective à la cession totale ou majoritaire de projets et d'actifs de son portefeuille (*farm-down*), dans la limite de 20 % de la croissance annuelle brute de son portefeuille sécurisé.

Dans ce cadre, les investissements qu'il envisage de réaliser dans le futur consisteront principalement à alimenter son portefeuille par de nouveaux projets, et à continuer de faire avancer les projets existants jusqu'à la mise en service des installations ou leur cession dans le cadre de son activité de *farm-down*.

Ces derniers concernent les projets entrés en phase *awarded*⁷ (pour un volume total de 1 586 MW au premier semestre 2024 contre 959 MW au premier semestre 2023) mais dont la construction n'a pas encore été lancée. Le Groupe continue, par ailleurs, de développer ses projets en phase *advanced development*⁷ et *tender-ready*⁷ dont le volume s'est élevé à 19 357 MW au premier semestre 2024 (contre 16 291 MW au premier semestre 2023).

2.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 20 des états financiers consolidés semestriels.

2.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 20 décembre 2023, le Groupe avait signé un accord en vue de céder 100 % de ses parts dans la centrale solaire de Metoro au Mozambique, d'une puissance de 41 MWc, et de sa holding NP Investment II au Portugal. Cette cession a été formellement conclue le 24 juillet 2024.

⁷ Pour une définition des différents stades de développement des projets du Groupe, le lecteur est invité à se reporter à la section 8.6 « glossaire » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

2.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe estime être exposé sont détaillés au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2023, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 21 mars 2024.

Les montants relatifs aux risques financiers et de marché, au 30 juin 2024, sont exposés dans la section 3.1 - note 18 des états financiers consolidés semestriels du présent rapport.

Les risques et incertitudes relatifs à la valeur comptable des *goodwills*, immobilisations incorporelles et corporelles sont présentés dans la section 3.1 - note 10 des états financiers consolidés semestriels du présent rapport.

3

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024

3.1 Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2024	37
3.1.1 Compte de résultat consolidé	37
3.1.2 Etat du résultat global consolidé	38
3.1.3 Etat de la situation financière consolidée	39
3.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	41
3.1.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés	42
3.1.6 Notes annexes aux états financiers consolidés	44
3.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2024	80

3.1 COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 30 JUIN 2024

3.1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

<i>(En millions d'euros, excepté les données relatives au résultat par action)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Ventes d'énergies sous contrat		185,8	198,9
Ventes d'énergies sur le marché		51,3	68,3
Autres produits		18,6	9,8
Chiffre d'affaires	5	255,7	277,0
Achats de marchandises et variation de stocks		(5,2)	(6,8)
Charges externes et de personnel	6	(86,9)	(71,7)
Impôts, taxes et versements assimilés		(13,3)	(10,4)
Autres produits et charges opérationnels courants	7	84,9	95,4
Quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises		(0,5)	0,3
Amortissements opérationnels courants	10.2 et 10.3	(95,1)	(86,5)
Résultat opérationnel courant		139,6	197,2
Autres produits et charges opérationnels non courants	8	(10,2)	(3,7)
Dépréciations d'actifs non courants	8	1,2	0,5
Résultat opérationnel		130,6	194,1
Coût de l'endettement financier		(83,0)	(75,5)
Autres produits et charges financiers		(7,1)	(0,8)
Résultat financier	16.1	(90,1)	(76,3)
Résultat avant impôts		40,5	117,8
Impôts sur les résultats	9	(8,4)	(27,1)
Résultat net des activités poursuivies		32,1	90,6
Résultat net de l'ensemble consolidé		32,1	90,6
Résultat net - part du groupe		32,7	92,2
Résultat net - participations ne donnant pas le contrôle		(0,6)	(1,6)
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>		0,21	0,65
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		0,20	0,60

3.1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
Résultat net de l'ensemble consolidé		32,1	90,6
Différences de conversion ⁽¹⁾		24,7	(51,9)
Couverture de flux de trésorerie (instruments financiers dérivés de taux)	16.3	45,7	(16,3)
Impôts différés liés aux couvertures de flux de trésorerie		(12,6)	4,8
Eléments recyclables par résultat		57,8	(63,3)
Résultat global de l'ensemble consolidé		90,0	27,3
<i>Dont résultat global - part du groupe</i>		89,5	30,1
<i>Dont résultat global des participations ne donnant pas le contrôle</i>		0,5	(2,8)

- 1) *Au premier semestre 2024, les différences de conversion s'expliquent essentiellement par l'évolution favorable du taux de change du dollar australien et du dollar américain vis-à-vis de l'euro, à hauteur respectivement de 21,5 millions d'euros et de 0,7 million d'euros. Au premier semestre 2023, les différences de conversion s'expliquaient essentiellement par l'évolution défavorable du dollar australien vis-à-vis de l'euro à hauteur de (50,9) millions d'euros.*

3.1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2024	31.12.2023
<i>Goodwill</i>	10.1	0,7	0,7
Immobilisations incorporelles	10.2	411,6	347,3
Immobilisations corporelles	10.3	6 019,9	5 423,5
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	11	31,3	15,6
Instruments financiers dérivés non courants	16.3	301,6	252,5
Autres actifs financiers non courants	12	158,8	175,0
Autres actifs non courants		3,0	6,1
Impôts différés actifs		72,7	77,9
Total des actifs non courants		6 999,5	6 298,5
Stocks		8,3	9,8
Clients et comptes rattachés		133,0	115,2
Autres actifs courants		142,3	115,9
Instruments financiers dérivés courants	16.3	52,2	54,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	511,8	773,7
Total des actifs courants		847,6	1 068,9
Actifs destinés à être cédés	3.3	32,9	34,9
Total de l'actif		7 880,1	7 402,3

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2024	31.12.2023
Capital		305,7	304,2
Primes		1 949,2	1 933,0
Réserves		453,0	267,4
Actions propres		(3,4)	(3,2)
Résultat de l'exercice part du groupe		32,7	150,2
Capitaux propres part du groupe	14	2 737,2	2 651,7
Participations ne donnant pas le contrôle	14	20,3	13,0
Capitaux propres	14	2 757,5	2 664,7
Provisions non courantes	15	154,2	144,1
Financements des projets non courants	16.2	3 684,7	3 049,2
Financements <i>corporate</i> non courants	16.2	262,9	421,5
Instruments financiers dérivés non courants	16.3	9,3	16,1
Autres passifs non courants		12,9	3,2
Impôts différés passifs		243,1	226,0
Total des passifs non courants		4 367,1	3 860,0
Provisions courantes	15	4,9	4,8
Financements des projets courants	16.2	180,3	315,8
Financements <i>corporate</i> courants	16.2	165,6	2,6
Instruments financiers dérivés courants	16.3	9,1	3,7
Fournisseurs et comptes rattachés		236,2	386,6
Autres passifs courants	17	122,4	125,9
Total des passifs courants		718,6	839,5
Passifs destinés à être cédés	3.3	36,9	38,0
Total du passif		7 880,1	7 402,3

3.1.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 se présente comme suit :

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et résultat	Actions propres	Capitaux propres - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2023	152 122 449	304,2	1 933,0	417,6	(3,2)	2 651,7	13,0	2 664,7
Résultat net de la période		-	-	32,7	-	32,7	(0,6)	32,1
Autres éléments du résultat global		-	-	56,8	-	56,8	1,1	57,8
Résultat global de la période		-	-	89,5	-	89,5	0,5	90,0
Augmentations et réductions de capital ⁽¹⁾	726 325	1,5	16,2	(0,1)	-	17,5	6,8	24,3
Distribution(s) de dividendes ⁽²⁾		-	-	(22,8)	-	(22,8)	-	(22,8)
Paiements en actions		-	-	3,8	-	3,8	-	3,8
Variation des actions propres ⁽³⁾		-	-	(2,4)	(0,2)	(2,6)	-	(2,6)
Variations de périmètre et autres variations		-	(0,0)	0,1	-	0,1	(0,0)	0,1
Capitaux propres au 30 juin 2024	152 848 774	305,7	1 949,2	485,7	(3,4)	2 737,2	20,3	2 757,5

1) Se référer à la note 14.

2) Compte tenu de l'option pour le paiement du dividende en actions, la distribution de dividende décidée par l'assemblée générale du 14 mai 2024 a entraîné la création de 641 770 actions ordinaires nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 0,42 % du capital) soit 17,0 millions d'euros de dividende en actions, et le versement de 5,8 millions d'euros de dividende en numéraire.

3) La variation des actions propres correspond aux achats d'actions de Neoen S.A. en vue de leurs attributions dans le cadre de plans d'actions gratuites, ainsi qu'aux achats et ventes effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité.

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 se présentait comme suit :

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et résultat	Actions propres	Capitaux propres - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2022	114 669 498	229,3	1 247,4	420,3	(3,2)	1 893,7	20,5	1 914,3
Résultat net de la période		-	-	92,2	-	92,2	(1,6)	90,6
Autres éléments du résultat global		-	-	(62,1)	-	(62,1)	(1,2)	(63,3)
Résultat global de la période		-	-	30,1	-	30,1	(2,8)	27,3
Augmentations et réductions de capital ⁽¹⁾	37 403 967	74,8	685,7	(0,0)	-	760,4	(1,2)	759,2
Distribution(s) de dividendes ⁽²⁾		-	-	(18,9)	-	(18,9)	0,0	(18,9)
Paiements en actions		-	-	5,0	-	5,0	-	5,0
Transactions avec les détenteurs d'intérêts ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾		-	-	1,6	-	1,6	(0,5)	1,1
Variation des actions propres ⁽⁴⁾		-	-	(1,7)	0,0	(1,7)	-	(1,7)
Variations de périmètre et autres variations		0,0	-	(0,0)	-	(0,0)	0,0	(0,0)
Capitaux propres au 30 juin 2023	152 073 465	304,1	1 933,0	436,3	(3,2)	2 670,2	16,0	2 686,2

1) Au cours du premier semestre 2023, les augmentations et réductions de capital comprenaient principalement l'augmentation de capital de Neoen S.A. réalisée le 29 mars 2023, qui s'était traduite par un impact de 744,0 millions d'euros net de frais d'émission et net d'impôts sur les capitaux propres du Groupe.

2) Compte tenu de l'option pour le paiement du dividende en actions, la distribution de dividende décidée par l'assemblée générale du 10 mai 2023 avait entraîné la création de 641 364 actions ordinaires nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 0,42 % du capital) soit 15,8 millions d'euros de dividende en actions, et le versement de 3,1 millions d'euros de dividende en numéraire.

3) Au cours du premier semestre 2023, les transactions avec les détenteurs d'intérêts ne donnant pas le contrôle correspondaient à la réévaluation d'un engagement d'achat, ainsi qu'à la cession d'une part minoritaire de titres de participation dans une entité toujours contrôlée par le Groupe.

4) La variation des actions propres correspondait aux achats d'actions de Neoen S.A. en vue de leurs attributions dans le cadre de plans d'actions gratuites, ainsi qu'aux achats et ventes effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité.

3.1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat net de l'ensemble consolidé		32,1	90,6
Eliminations :			
de la quote-part de résultat dans les entreprises associées	11	0,5	(0,3)
des amortissements et provisions	8, 10 et 15	92,9	84,8
de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	7	(4,5)	(35,3)
des plus ou moins-values de cession et mises au rebut ⁽¹⁾	7 et 8	2,7	(24,1)
des charges et produits calculés liés aux paiements en actions	6.2	1,7	2,2
des autres produits et charges sans incidence de trésorerie ⁽²⁾		12,9	3,7
de la charge (produit) d'impôt	9	8,4	27,1
du coût de l'endettement financier	16.1	83,0	75,5
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement ⁽³⁾		(13,4)	(46,0)
Impôts décaissés (encaissés)		(9,0)	(3,1)
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles		207,4	175,1
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise ⁽⁴⁾		(12,4)	(19,4)
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée ⁽⁵⁾		4,7	26,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁶⁾		(793,2)	(469,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,1	2,2
Variation d'actifs financiers ⁽⁷⁾		1,9	(33,9)
Dividendes reçus		0,2	0,0
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement		(798,6)	(493,7)
Augmentation de capital de la société mère ⁽⁸⁾	14	0,5	742,5
Contribution des investisseurs minoritaires aux augmentations (réductions) de capital ⁽⁹⁾	01.4	6,9	(1,2)
Cession (acquisition) nette d'actions propres	01.4	(2,6)	(1,7)
Dividendes payés ⁽¹⁰⁾		(5,8)	(3,1)
Emissions d'emprunts	16.2	923,9	211,3
Remboursements d'emprunts et dettes locatives	16.2	(540,2)	(98,4)
Intérêts financiers versés		(60,6)	(58,2)
Subventions d'investissement reçues		0,5	-
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		322,5	791,1
Incidence de la variation des taux de change		5,9	(1,5)
Effet du reclassement de la trésorerie lié aux actifs détenus en vue de la vente		0,1	(0,0)
Variation de la trésorerie		(262,7)	471,0
Trésorerie d'ouverture	13	778,0	622,7
Trésorerie de clôture	13	515,3	1 093,7
Variation de la trésorerie nette		(262,7)	471,0

1) Au premier semestre 2024, les plus ou moins-values de cessions correspondent principalement aux produits nets issus des opérations de farm-down en France pour 0,7 million d'euros et aux mises au rebut des coûts de développement immobilisés pour (4,1) millions d'euros.

Au premier semestre 2023, les plus ou moins-values de cessions correspondaient principalement aux produits nets issus de l'opération de farm-down de la centrale de Cabrela au Portugal pour 27,3 millions d'euros et aux mises au rebut des coûts de développement immobilisés pour (2,2) millions d'euros.

- 2) *Au premier semestre 2024, les autres produits et charges sans incidence de trésorerie comprennent essentiellement des charges financières liées aux refinancements d'un portefeuille d'actifs en Australie pour (7,7) millions d'euros et du crédit syndiqué de Neoen S.A. pour (1,3) million d'euros (se référer à la note 1.3), ainsi que des charges de désactualisation pour (4,0) millions d'euros.*
Au premier semestre 2023, les autres produits et charges sans incidence de trésorerie comprenaient essentiellement des charges de désactualisation.
- 3) *Au premier semestre 2024, la variation du besoin en fonds de roulement s'explique essentiellement par (i) une hausse des créances clients et autres de – 25,7 millions d'euros en lien notamment avec des compensations contractuelles consécutives aux pertes de revenus résultant de retards dans la mise en service de certaines centrales, du fait des contractants chargés de leur construction (se référer à la note 7), effet partiellement compensé par (ii) une hausse des dettes fournisseurs pour + 7,1 millions d'euros.*
Au premier semestre 2023, la variation du besoin en fonds de roulement s'expliquait essentiellement par le paiement partiel de la dette constituée auprès d'EDF OA, pour un impact de – 60,3 millions d'euros, effet partiellement compensé par (ii) des encaissements de créances clients en Finlande et en Australie pour + 13,8 millions d'euros, (iii) et par des remboursements de créances de TVA pour + 11,8 millions d'euros en France, en Argentine et en Finlande.
- 4) *Au premier semestre 2024, les acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise comprennent principalement des règlements de compléments de prix au titre de projets acquis au Canada et en Finlande.*
Au premier semestre 2023, les acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise concernaient des centrales éoliennes en France, et le règlement d'un complément de prix au titre d'un projet en construction en Finlande.
- 5) *Au premier semestre 2024, les cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée correspondent à la cession des activités du Groupe en Croatie pour 2,9 millions d'euros, et aux opérations de farm-down de quatre projets solaires en développement en France pour 1,9 million d'euros (se référer à la note 3.2).*
Au premier semestre 2023, les cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée correspondaient à l'opération de farm-down de la centrale de Cabrela au Portugal pour 26,3 millions d'euros.
- 6) *Les acquisitions de la période portent sur des investissements en immobilisations incorporelles pour (48,8) millions d'euros (se référer à la note 10.2) et corporelles pour (574,6) millions d'euros (se référer à la note 10.3) et intègrent la variation des dettes sur fournisseurs d'immobilisations pour (169,8) millions d'euros. Au premier semestre 2023, les acquisitions de la période portaient sur des investissements en immobilisations incorporelles pour (33,6) millions d'euros et corporelles pour (410,0) millions d'euros, et intégraient la variation des dettes sur fournisseurs d'immobilisations pour (22,0) millions d'euros.*
- 7) *Au premier semestre 2024 comme au premier semestre 2023, la variation des actifs financiers correspond principalement à des variations sur les avances en comptes courants auprès de sociétés mises en équivalence.*
- 8) *Au premier semestre 2023, ce montant correspondait principalement à l'augmentation de capital réalisée le 29 mars 2023 pour 741,9 millions d'euros après prise en compte des frais d'émission.*
- 9) *Au premier semestre 2024, ce montant correspond à des apports en capital d'investisseurs minoritaires, au titre d'un projet en Suède et d'une centrale en Finlande.*
- 10) *Au premier semestre 2024, Neoen S.A. a procédé au paiement de (5,8) millions d'euros de dividende en numéraire, contre (3,1) millions d'euros sur le premier semestre 2023 (se référer à la note 1.3).*

3.1.6 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. Informations générales et référentiel comptable	45
NOTE 2. Saisonnalité	48
NOTE 3. Composition du Groupe	49
NOTE 4. Information sectorielle	50
NOTE 5. Chiffre d'affaires	54
NOTE 6. Charges externes et de personnel	55
NOTE 7. Autres produits et charges opérationnels courants	58
NOTE 8. Eléments non courants de l'activité opérationnelle	58
NOTE 9. Impôts	59
NOTE 10. <i>Goodwill</i>, immobilisations incorporelles et corporelles	60
NOTE 11. Participations dans les entreprises associées et coentreprises	62
NOTE 12. Autres actifs financiers non courants	62
NOTE 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	63
NOTE 14. Capitaux propres et détail des instruments dilutifs	64
NOTE 15. Provisions	66
NOTE 16. Financement et instruments financiers	67
NOTE 17. Autres passifs courants	74
NOTE 18. Gestion des risques	75
NOTE 19. Engagements hors bilan	78
NOTE 20. Transactions avec les parties liées	79
NOTE 21. Evènements postérieurs à la clôture	79

NOTE 1. INFORMATIONS GENERALES ET REFERENTIEL COMPTABLE

NOTE 1.1. INFORMATIONS GENERALES

Neoen est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France, et cotée sur le marché Euronext, compartiment A. Son siège social est situé au 22 rue Bayard, 75008 Paris. Les états financiers consolidés de la société Neoen comprennent la Société et ses filiales dont elle détient le contrôle, ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et coentreprises (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe développe et exploite des centrales de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (solaire, éolien) et de stockage.

Avec près de 8,4 GW de projets en opération et en construction (dont 300 MW sous gestion) et 1,6 GW de projets *awarded* au 30 juin 2024 (soit près de 10,0 GW de projets sécurisés – portefeuille *secured*), Neoen est le premier producteur indépendant français d'énergies exclusivement renouvelables.

Le Groupe dispose par ailleurs d'un pipeline de projets en développement avancé de 19,4 GW (*advanced pipeline*) et de plus de 10,0 GW de projets au stade *early stage*.

Le Groupe exerce ses activités dans les zones géographiques Australie, Europe-Afrique et Amériques.

NOTE 1.2. DECLARATION DE CONFORMITE ET REFERENTIEL COMPTABLE

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires du Groupe au 30 juin 2024 ont été préparés conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et adoptées par l'Union Européenne à cette date.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne.

Evolution du référentiel comptable

Pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2024, le Groupe a appliqué les mêmes normes, interprétations et méthodes comptables que dans ses états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception des textes entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024, mentionnés au paragraphe ci-après.

Nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024

- Amendement d'IAS 1 – Impact des covenants sur le classement d'une dette financière en passif courant ou en non courant
- Amendement d'IAS 7 / IFRS 7 – Accords de financement fournisseurs
- Amendement d'IFRS 16 – Dette de location dans une transaction de cession bail

Les états financiers n'ont pas été impactés par l'application de ces amendements.

Nouveaux textes d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2024

- Amendement d'IAS 21 – Absence d'échangeabilité
- IFRS 18 « présentation et informations à fournir dans les états financiers »

Ces nouveaux textes n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

NOTE 1.3. EVENEMENTS DE LA PERIODE

Lancement d'une offre publique d'achat et signature d'un contrat de cession d'actions

Le 30 mai 2024, Brookfield est entré en négociations exclusives avec Impala, le Fonds Stratégique de Participations géré par ISALT, Cartusia et Xavier Barbaro et d'autres actionnaires en vue d'acquérir environ 53,32 % des actions Neoen existantes au prix de 39,85 euros par action. Le prix d'acquisition représentait une prime de 26,9 % par rapport au dernier cours de clôture et de 40,3 % et 43,5 % respectivement sur le cours moyen pondéré par les volumes sur 3 et 6 mois. L'offre de Brookfield implique une valorisation de 6,1 milliards d'euros pour 100 % des actions. Sous réserve de la réalisation de l'acquisition du bloc, Brookfield déposerait une offre publique d'achat obligatoire en numéraire pour toutes les actions restantes et les obligations convertibles (OCEANes) en circulation de Neoen, avec l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire. Le conseil d'administration de Neoen a accueilli favorablement et à l'unanimité la proposition de Brookfield, sans préjuger de l'avis motivé qu'il émettra à la suite de la remise du rapport de l'expert indépendant. Brookfield veut accélérer le développement de Neoen et renforcer sa place parmi les leaders mondiaux dans le domaine des énergies renouvelables.

Le 24 juin 2024, à l'issue du processus d'information-consultation du comité social et économique de Neoen, un contrat de cession d'actions a été signé entre Brookfield (en qualité d'acquéreur), d'une part, et Impala, le Fonds Stratégique de Participations géré par ISALT, Cartusia, Xavier Barbaro et d'autres actionnaires, d'autre part, afin d'acquérir environ 53,12 % des actions en circulation de Neoen au prix de 39,85 euros par action. A la même date, Brookfield a également conclu un engagement d'apport avec Bpifrance, aux termes duquel Bpifrance s'est engagé à apporter toutes les actions qu'elle détient dans Neoen, représentant 4,36 % du capital social de Neoen, à l'offre publique d'achat qui sera lancée par Brookfield après la réalisation de l'acquisition du bloc. La réalisation de l'acquisition du bloc est soumise aux autorisations réglementaires habituelles, en ce compris les autorisations au titre du contrôle des concentrations et du contrôle des investissements étrangers. Il est prévu que les autorisations réglementaires soient obtenues d'ici le quatrième trimestre 2024 et que l'offre publique d'achat soit lancée au premier trimestre 2025.

Plan d'attribution d'actions gratuites

Le 28 février 2024, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 729 303 actions de Neoen S.A. à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe. L'attribution des actions ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de 3 ans, à condition que les bénéficiaires soient toujours présents au sein du Groupe et que les conditions de performance fixées par le Conseil d'administration dans le règlement du plan, et portant notamment sur l'atteinte d'objectifs financiers et de développement, soient remplies.

Le Groupe a comptabilisé cette opération conformément à la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions ». Celle-ci s'est traduite par un impact de (0,8) million d'euros en charges de personnel sur le premier semestre 2024.

Paiement du dividende au titre de l'exercice 2023

Lors de l'Assemblée Générale du 14 mai 2024, les actionnaires ont approuvé la mise en distribution d'un dividende de 0,15 euro par action avec option pour le paiement du dividende en actions nouvelles. Chaque actionnaire pouvait ainsi recevoir, soit 100 % du dividende en numéraire, soit 100 % du dividende en actions ordinaires nouvelles.

A la clôture de la période d'exercice de l'option (du 22 mai 2024 au 5 juin 2024 inclus), près de 75 % des droits ont été exercés en faveur du paiement du dividende en actions.

Cette opération a entraîné la création de 641 770 actions ordinaires nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 0,42 % du capital), et le versement de 5,8 millions d'euros de dividende en numéraire.

Augmentation de capital réservée aux salariés

Le 4 avril 2024, Neoen S.A. a réalisé une augmentation de capital réservée à ses salariés et mandataires sociaux en France. Celle-ci proposait à chaque bénéficiaire l'acquisition de 174 actions nouvelles au prix préférentiel de souscription de 17,05 euros par action (bénéficiant d'une décote de 30 % par rapport à la moyenne des cours de clôture de l'action des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de fixation du prix par le président - directeur général, le 29 février 2024, sur subdélégation du Conseil d'administration) et un abondement à raison d'une action offerte pour une action souscrite.

Le Groupe a comptabilisé cette opération conformément à la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions ». Celle-ci s'est traduite par un impact de 1,5 million d'euros en capitaux propres et de (0,5) million d'euros en charges de personnel sur le premier semestre 2024.

Refinancement du crédit syndiqué de Neoen S.A.

Le 8 février 2024, Neoen a finalisé le refinancement du crédit syndiqué mis en place en mars 2020, afin d'en porter le montant de 250 à 500 millions d'euros, et l'échéance de 2026 à 2029. Celui-ci comprend un emprunt à terme de 300 millions d'euros et une facilité de crédit revolving d'un montant nominal de 200 millions d'euros, dont les conditions financières sont indexées sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Le crédit syndiqué initial demeurait non tiré au 31 décembre 2023, tout comme, à ce jour, la nouvelle facilité. Ce refinancement permet de conforter significativement la liquidité du Groupe, pleinement engagé dans l'atteinte de son objectif de 10 GW de capacité totale en opération ou en construction dans le courant de l'année 2025.

Conformément aux principes fixés par la norme IFRS 9 « instruments financiers », s'agissant d'une modification substantielle du financement, le Groupe a comptabilisé les frais d'émission non encore amortis en charges financières à hauteur de (1,3) million d'euros (se référer à la note 16.1).

Financement d'un portefeuille d'actifs en Australie

Le 23 février 2024, Neoen a finalisé la mise en place d'un nouveau financement adossé à un portefeuille de 7 actifs solaires et éoliens en opération en Australie, ainsi qu'à Collie Battery (219 MW / 877 MWh) actuellement en construction. Le montant total levé dépasse 1,1 milliard de dollars australiens (0,7 milliard d'euros), sur des maturités de 5 et 7 ans, et a permis de refinancer un total d'environ 700 millions de dollars australiens (438,6 millions d'euros) de dettes projet adossées à ces actifs. Ce nouveau financement a été conclu avec un groupe de 11 prêteurs australiens et internationaux de premier rang.

Conformément aux principes fixés par la norme IFRS 9 « instruments financiers », s'agissant d'une modification substantielle du financement, le Groupe a comptabilisé les frais d'émission non encore amortis et les pénalités de remboursements anticipés en charges financières à hauteur de (8,5) millions d'euros (se référer à la note 16.1).

Situation de la centrale solaire de Metoro au Mozambique

En juillet 2023, le Groupe avait reçu une offre engageante en vue de la cession de la centrale solaire de Metoro, puis avait conclu, dans ce cadre, le 20 décembre 2023 un *share purchase agreement*. Celui-ci n'avait pas eu d'incidence significative sur la perte de valeur constituée en 2022, qui a été maintenue inchangée.

Au 30 juin 2024, la cession reste cependant soumise à la réalisation de conditions suspensives, dont certaines ne sont pas sous le contrôle direct du Groupe. Conformément à la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs afférents ont été maintenus en actifs et passifs destinés à être cédés (se référer à la note 3.3).

Non-respect de covenants de financements de projets

La réception technique provisoire de la centrale mexicaine d'El Llano (PA – *Provisional Acceptance*) a été signée le 15 mai 2024, permettant la levée des non-conformités documentaires au sens des contrats de financement. Au 30 juin 2024, la part non courante de la dette financière afférente n'est ainsi plus présentée en dettes courantes dans les comptes du Groupe.

Les autres sociétés financées par des dettes projets, ainsi que Neoen S.A., dans le cadre de son crédit syndiqué, respectaient en revanche leurs covenants de ratios financiers de *Debt Service Coverage Ratio* (DSCR) minimum, ou de fonds propres minimum.

NOTE 1.4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir les comptes du Groupe, et dans la mesure où des éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués, la direction procède à des estimations, et recourt à l'exercice de jugements et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges inclus dans les états financiers, ainsi que sur les informations communiquées dans les annexes. La direction exerce son jugement en prenant en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, et revoit ses estimations et appréciations de manière régulière. Les hypothèses revêtant par nature un caractère incertain, les montants figurant dans les futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principaux sujets impactant de façon significative les états financiers et dépendant d'estimations et de jugements, au 30 juin 2024, sont les suivants :

- la détermination de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (notes 10.2 « immobilisations incorporelles » et 10.3 « immobilisations corporelles ») ;
- la durée d'amortissement des actifs de production (note 10.3 « immobilisations corporelles ») ;
- la charge d'impôt, calculée, pour les comptes consolidés semestriels, en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal (note 9 « impôts ») ;
- l'activation d'impôts différés, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales pourront être imputées (note 9 « impôts ») ;
- la détermination de la durée des contrats de location et du taux d'actualisation à appliquer aux loyers à payer, dans le cadre de l'application d'IFRS 16 « contrats de location » (note 10.3 « immobilisations corporelles ») ;
- l'activation des frais de développement (note 10.2 « immobilisations incorporelles ») ;
- l'évaluation des provisions pour démantèlement (note 15 « provisions ») ;
- l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés énergie (note 16.3 « juste valeur des actifs et passifs financiers ») ;
- la détermination de la juste valeur des actions gratuites et des stock-options (note 6.2 « charges de personnel »).

NOTE 1.5. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX CLIMATIQUES DANS L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS DU GROUPE

Neoen considère la prise en compte croissante des enjeux climatiques comme une opportunité, puisqu'elle favorise l'émergence de politiques nationales et internationales en faveur des énergies renouvelables. En effet, les activités de Neoen contribuent activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui est souvent un objectif politique prioritaire annoncé par les gouvernements et les institutions internationales. Le développement, la construction, la détention et l'exploitation de parcs solaires, éoliens et de centrales de stockage, à travers le monde, permettent ainsi de contribuer à l'accélération du rythme de la transition énergétique. Neoen porte en conséquence une attention prioritaire, dans sa stratégie comme dans ses décisions financières, aux enjeux climatiques locaux et globaux.

Neoen a ainsi identifié, dans son processus de clôture des comptes, les principaux risques associés à ces enjeux climatiques, afin d'évaluer leurs impacts potentiels sur les états financiers, en procédant notamment à :

- la revue de la durée d'utilité de certains actifs, qui pourraient être particulièrement exposés aux enjeux climatiques ;
- l'intégration dans les tests de dépréciation des actifs des impacts attendus sur les flux futurs, au regard notamment des exigences d'entretien et de maintenance ainsi que de couverture assurantielle ;
- l'évaluation des risques afin de déterminer le montant des provisions pour risques qui s'avèreraient nécessaires.

Les principaux risques identifiés résultent à la fois de la possible matérialisation d'un risque physique et d'un risque de transition lié à l'évolution des réglementations. Le risque physique porte sur la survenance d'événements climatiques extrêmes, dont l'intensité est susceptible d'augmenter, et qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les installations et les activités du Groupe.

A ce titre, bien que le risque associé à la survenance d'événements climatiques extrêmes soit d'un niveau modéré, le Groupe n'a pas observé d'incidence matérielle dans ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2024, ayant pu bénéficier :

- de la diversification géographique et technologique de son portefeuille de projets, étant précisé que les projets construits ont tous bénéficié, pendant leur phase de développement, d'une analyse de risques climatiques qui a écarté les sites les plus exposés ;
- de la construction des actifs selon des normes (sismiques, vent, inondation, etc.) robustes ;
- du suivi en temps réel des conditions climatiques dans les zones dans lesquelles opèrent les actifs du Groupe, permettant d'effectuer des prévisions de production d'électricité à partir d'études statistiques fondées sur l'historique des conditions météorologiques locales ;
- de la couverture assurantielle de ses actifs, au sein de laquelle les questions météorologiques occupent une place fondamentale. Celle-ci comprend aussi bien la couverture des actifs physiques (dommages aux biens) que celle des revenus escomptés des actifs (pertes d'exploitation) ou de la dette et des coûts opérationnels fixes, selon les cas, ainsi que des frais supplémentaires d'opération et maintenance pendant la réparation d'un sinistre. Cette couverture adaptée permet de protéger autant que possible le Groupe et ses actifs contre l'incertitude liée aux événements météorologiques extrêmes.

Neoen est également exposé aux enjeux réglementaires de son secteur (nature et ampleur des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables visant à accélérer la transition énergétique, contraintes en matière d'utilisation de matériels et matériaux bas carbone, ou encore obligations spécifiques de recyclages et de démantèlement). Le Groupe a exercé son jugement pour l'appréciation de l'impact de ces risques réglementaires sur les états financiers intermédiaires. Les évolutions réglementaires connues ou prévisibles à court terme et notamment les dispositifs de *Price Cap* mis en œuvre par les différents pays Européens, visant à limiter la capacité des producteurs d'énergie renouvelables à bénéficier, pour la partie non contractée de leur production, des périodes de prix de marché de l'électricité élevés sont intégrées dans les flux de trésorerie prévisionnels. Les évolutions réglementaires connues ou prévisibles à moyen terme sont quant à elles appréhendées au travers de tests de sensibilité. Compte tenu de l'impératif de poursuite de la décarbonation de la production électrique dans les différents pays où opère le Groupe, celui-ci considère que les évolutions réglementaires ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la durée de vie de ses actifs.

La prise en compte des enjeux liés au changement climatique n'a ainsi pas eu d'impact matériel sur les jugements exercés et les principales estimations nécessaires à l'établissement des états financiers intermédiaires.

NOTE 2. SAISONNALITE

Les installations de production photovoltaïques et éoliennes du Groupe sont affectées localement par des variations saisonnières, inhérentes aux niveaux d'ensoleillement et de vent. Toutefois, compte tenu du mix technologique, de la diversité des implantations géographiques et du rythme de mises en service de capacités de production additionnelles résultant du fort rythme de croissance du Groupe, cet effet de saisonnalité n'a à ce jour pas d'incidence significative sur l'activité.

NOTE 3. COMPOSITION DU GROUPE

NOTE 3.1. FILIALES ET ENTITES MISES EN EQUIVALENCE

Au 30 juin 2024, le Groupe est composé de 457 sociétés consolidées (« méthode de l'intégration globale ») et de 3 sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour rappel, au 31 décembre 2023, le Groupe était composé de 444 sociétés consolidées (« méthode de l'intégration globale ») et de 3 sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 3.2. EVOLUTION DU PERIMETRE

Dans le cadre de son développement, le Groupe est régulièrement amené à réaliser des créations de sociétés, et peut être amené à acquérir des entités en phase de développement relativement peu avancé ou offrant des perspectives de croissance ou de *repowering*.

Par ailleurs le Groupe procède de manière régulière mais sélective, à la cession totale ou d'une quote-part majoritaire de projets ou d'actifs de son portefeuille (*farm-down*).

Acquisitions de projets en développement

Les acquisitions de projets réalisées au cours du premier semestre 2024 ont été qualifiées d'acquisitions d'actifs isolés plutôt que de regroupements d'entreprises au sens de la norme IFRS 3 « regroupements d'entreprises ».

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe a acquis 100 % des titres de participation de quatre projets de centrales solaires en développement en Italie.

Le Groupe a alloué les prix d'acquisition aux différents actifs identifiables acquis et passifs repris, ce qui a conduit à comptabiliser des actifs incorporels pour 2,0 millions d'euros.

Opérations de *farm-down* – cessions de titres de participations

En janvier 2024, le Groupe a cédé 100 % de ses parts dans quatre projets solaires en développement en France. Cette opération a généré un produit net de 0,7 million d'euros, comptabilisé en autres produits et charges opérationnels courants (se reporter à la note 7).

Autres cessions et liquidations

Neoen a cédé 100 % des parts dans Neoen Renewables Croatia et Fazan Sol (Croatie), et liquidé les entités Neoen Holding U.S. et Neoen Wind USA (Etats-Unis) également détenues à 100 %.

Ces opérations n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

NOTE 3.3. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, les actifs et passifs destinés à être cédés présentés dans l'état de la situation financière consolidée correspondent à ceux de la centrale solaire de Metoro au Mozambique et de sa holding NP Investment II au Portugal, dont la cession est en cours (se référer à la note 1.3).

Les principales catégories d'actifs et de passifs, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Actifs non courants	26,7	27,9
Actifs courants	2,7	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,5	4,3
Actifs destinés à être cédés	32,9	34,9
Passifs non courants	3,0	4,4
Passifs courants	33,9	33,6
Passifs destinés à être cédés	36,9	38,0

NOTE 4. INFORMATION SECTORIELLE

Principe comptable

Selon IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement suivis par le principal décideur opérationnel ;
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Conformément à la norme IFRS 8 « secteurs opérationnels », l'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne et du reporting utilisé par les membres du Comité de direction et du Conseil d'Administration, principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Le Groupe a retenu les secteurs opérationnels suivants :

- solaire : ce secteur correspond à l'activité de production d'énergie photovoltaïque ;
- éolien : ce secteur correspond à l'activité de production d'énergie éolienne ;
- stockage : ce secteur correspond à l'activité liée aux batteries indépendantes, directement connectées au réseau ;
- *farm-down* : ce secteur correspond à la cession totale ou d'une quote-part majoritaire de projets ou d'actifs de son portefeuille ;
- développement et investissements : ce secteur correspond principalement aux activités de développement et de financement.

Les principaux indicateurs financiers publiés sont également détaillés par zones géographiques. Ces dernières sont définies ci-après :

- Australie : cette zone regroupe les activités de production en Australie ;
- Europe–Afrique : cette zone regroupe les activités de production dans les pays d'Europe et d'Afrique ;
- Amériques : cette zone regroupe les activités de production dans les pays d'Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud et dans les Caraïbes.

EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté est utilisé dans l'évaluation de la performance car le Comité de direction et le Conseil d'administration jugent que cette information est la plus pertinente pour comprendre les résultats de chaque secteur par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

La notion d'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel courant, qui inclut les produits nets de cessions de projets ou d'actifs du portefeuille résultant de l'activité de *farm-down*, retraité :

- des dotations aux amortissements opérationnels courants ;
- de la charge de personnel résultant de l'application de la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » ;
- et des variations de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie (se référer à la note 16.3) enregistrées en autres produits et charges opérationnels courants.

Le Groupe conclut des contrats d'achat d'électricité de moyen et long terme avec des contreparties commerciales, dits « *Corporate Power Purchase Agreements* » (« CPPA »). Parmi ceux-ci, certains prévoient un règlement financier entre les parties et sont des instruments financiers dérivés au sens de la norme IFRS 9 « instruments financiers ». La variation de juste valeur de ces contrats, qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture, est comptabilisée en résultat opérationnel courant dans les états financiers du Groupe. Cette variation, associée à l'évolution des prix de marché de l'électricité, a un caractère volatil et non maîtrisable, et est appelée à s'éteindre au moment de la livraison de la production physique sous-jacente. Le Groupe a donc décidé de retraiter la variation de juste valeur de ces instruments financiers dérivés énergie (qui est par ailleurs sans incidence en trésorerie) de l'EBITDA et de l'EBIT, indicateurs alternatifs de performance retenus dans son information sectorielle (se référer à la note 16.3).

La réconciliation entre le résultat opérationnel courant et l'EBITDA ajusté est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat opérationnel courant		139,6	197,2
Amortissements opérationnels courants	10.2 et 10.3	95,1	86,5
Charge IFRS 2	6.2	1,7	2,3
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés énergie	7	(4,4)	(33,8)
EBITDA ajusté		231,9	252,2

EBIT ajusté

La réconciliation entre le résultat opérationnel courant et l'EBIT ajusté est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat opérationnel courant		139,6	197,2
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés énergie	7	(4,4)	(33,8)
EBIT ajusté		135,1	163,4

Information sectorielle

Les résultats sectoriels du premier semestre 2024 et du premier semestre 2023 pour chacun des segments opérationnels du Groupe (solaire, éolien, stockage, *farm-down*, développement et investissements), y compris éliminations sont présentés ci-dessous.

<i>En millions d'euros</i>	Eolien	Solaire	Stockage	<i>Farm-down</i>	Développement - Investissements ⁽²⁾	Eliminations ⁽³⁾	1^{er} semestre 2024
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	115,4	110,2	29,7	-	49,0	(48,5)	255,7
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	83,0	133,3	38,7	0,7	(28,7)	4,8	231,9
EBIT ajusté ⁽¹⁾	43,3	94,9	26,6	0,7	(44,0)	13,7	135,1
Bilan							
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 838,4	2 785,0	950,5	-	32,4	(174,8)	6 431,5
Tableau des flux de trésorerie							
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	93,9	287,1	392,9	-	16,1	3,1	793,2
<i>En millions d'euros</i>	Eolien	Solaire	Stockage	<i>Farm-down</i>	Développement - Investissements ⁽²⁾	Eliminations ⁽³⁾	1^{er} semestre 2023
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	130,3	116,0	30,2	-	27,3	(26,9)	277,0
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	105,3	114,8	23,6	27,3	(32,4)	13,7	252,2
EBIT ajusté ⁽¹⁾	70,0	79,7	11,4	27,3	(39,9)	14,9	163,4
Bilan							
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 509,2	2 310,4	442,8	-	27,6	(141,4)	5 148,5
Tableau des flux de trésorerie							
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	209,6	125,3	124,2	-	(1,1)	11,0	469,0

1) Les notions d'EBITDA ajusté et d'EBIT ajusté sont définies ci-dessus.

2) Le chiffre d'affaires de ce secteur est essentiellement réalisé au moyen des ventes de services effectuées par Neoen S.A. auprès des autres entités du groupe (éliminées en consolidation, à l'exception des montants facturés aux participations du Groupe qui ne sont pas consolidées) mais également à travers des ventes de services à des tiers.

3) Les éliminations concernent principalement l'annulation des facturations de services rendus par Neoen S.A. à ses sociétés de projets au titre du développement, de la supervision et de la gestion administrative des actifs de production ainsi que l'activation des coûts de développement conformément à IAS 38 « immobilisations incorporelles ».

<i>En millions d'euros</i>	Australie	Europe-Afrique	Amériques	Développement - Investissements ⁽²⁾	Eliminations ⁽³⁾	1^{er} semestre 2024
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	94,0	113,9	47,4	49,0	(48,5)	255,7
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	94,5	93,7	67,6	(28,7)	4,8	231,9
EBIT ajusté ⁽¹⁾	54,5	57,3	53,7	(44,0)	13,7	135,1
Bilan						
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 055,9	2 618,8	899,2	32,4	(174,8)	6 431,5
Tableau des flux de trésorerie						
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	526,2	203,4	44,4	16,1	3,1	793,2

<i>En millions d'euros</i>	Australie	Europe-Afrique	Amériques	Développement - Investissements ⁽²⁾	Eliminations ⁽³⁾	1^{er} semestre 2023
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	107,6	130,2	38,7	27,3	(26,9)	277,0
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	101,2	141,4	28,4	(32,4)	13,7	252,2
EBIT ajusté ⁽¹⁾	64,6	108,9	15,0	(39,9)	14,9	163,4
Bilan						
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 202,4	2 206,7	853,2	27,6	(141,4)	5 148,5
Tableau des flux de trésorerie						
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	266,2	163,5	29,5	(1,1)	11,0	469,0

1) Les notions d'EBITDA ajusté et d'EBIT ajusté sont définies ci-dessus.

2) Le chiffre d'affaires de ce secteur est essentiellement réalisé au moyen des ventes de services effectuées par Neoen S.A. auprès des autres entités du groupe (éliminées en consolidation, à l'exception des montants facturés aux participations du Groupe qui ne sont pas consolidées) mais également à travers des ventes de services à des tiers.

3) Les éliminations concernent principalement l'annulation des facturations de services rendus par Neoen S.A. à ses sociétés de projets au titre du développement, de la supervision et de la gestion administrative des actifs de production ainsi que l'activation des coûts de développement conformément à IAS 38 « immobilisations incorporelles ».

Au titre des informations complémentaires, les indicateurs ci-dessous sont ventilés par zone d'implantation des entités consolidées :

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		Immobilisations corporelles et incorporelles	
	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	30.06.2024	30.06.2023
Australie	94,0	107,6	3 055,9	2 202,4
France	77,0	78,2	1 333,5	1 159,1
Reste du monde	84,7	91,1	2 042,2	1 786,9
Total	255,7	277,0	6 431,5	5 148,5

NOTE 5. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

En millions d'euros					1 ^{er} semestre 2024					1 ^{er} semestre 2023
	Solaire	Eolien	Stockage	Autre	Solaire	Eolien	Stockage	Autre		
Electricité	80,7	75,8	-	-	156,4	76,5	90,7	-	-	167,2
Certificats verts	14,3	15,1	-	(0,0)	29,4	16,8	14,9	-	-	31,7
Ventes d'énergies sous contrat	94,9	90,9	-	(0,0)	185,8	93,3	105,6	-	-	198,9
Electricité	13,9	12,1	21,9	-	47,9	14,8	21,0	22,1	-	57,9
Certificats verts	0,4	3,0	-	-	3,4	6,8	3,6	-	0,0	10,3
Ventes d'énergies sur le marché	14,3	15,1	21,9	-	51,3	21,6	24,6	22,1	0,0	68,3
Prestations de services ⁽¹⁾	0,0	-	-	0,5	0,5	-	-	-	0,3	0,3
Autres prestations ⁽²⁾	0,9	9,4	7,8	0,0	18,1	1,2	0,1	8,0	0,1	9,5
Autres produits	0,9	9,4	7,8	0,5	18,6	1,2	0,1	8,0	0,4	9,8
Total chiffre d'affaires	110,2	115,4	29,7	0,5	255,7	116,0	130,3	30,2	0,4	277,0

- 1) Il s'agit principalement de prestations de gestion administrative, de supervision, ou encore de développement, pour des entités hors groupe.
- 2) Correspond principalement à des revenus générés par un Capacity Purchase Agreement (CPA) d'une centrale éolienne en Australie, ainsi qu'à des services fournis aux réseaux par les batteries australiennes.

NOTE 6. CHARGES EXTERNES ET DE PERSONNEL

NOTE 6.1. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
Entretien et réparations	(27,9)	(22,8)
Autres charges externes	(43,2)	(35,6)
Total charges externes	(71,1)	(58,5)

Les charges d'entretiens et de réparations correspondent essentiellement aux coûts de maintenance des centrales en exploitation.

Les autres charges externes comprennent principalement :

- des charges d'exploitation des centrales en opération (coûts de connexion aux réseaux, coûts associés à la gestion de la fréquence du réseau, assurances) ;
- des achats d'électricité par des installations de stockage dédiées ;
- des frais de structure (honoraires, consulting, sous-traitance, informatique, assurance) ;
- et des charges de développement non activées car ne répondant pas aux critères d'activation définis par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles ».

La hausse des charges externes s'explique essentiellement par la croissance des activités du Groupe.

NOTE 6.2. CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

Charges de personnel

Sur le premier semestre 2024, les charges de personnel s'élèvent à (15,8) millions d'euros contre (13,2) millions d'euros sur le premier semestre 2023. L'augmentation des charges de personnel est principalement liée à l'augmentation des effectifs du Groupe.

Paiements fondés sur des actions

Sur le premier semestre 2024, la charge liée à l'attribution d'actions gratuites comptabilisée en charges de personnel s'élève à (1,7) million d'euros contre (2,3) millions d'euros au premier semestre 2023.

Composition des plans de souscription d'actions

	Plan 2018	Plan 2018	TOTAL
Date de l'AG	29/05/2018	04/07/2018	
Date de la décision du Président	30/05/2018	05/07/2018	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	45 000	65 000	
Début de la période d'exercice des options	31/05/2021	06/10/2020	
Date d'expiration de la période d'exercice	30/05/2023	05/07/2023	
Prix de souscription ou d'achat	10,00 €	10,00 €	
Prix de souscription ou d'achat ajusté après l'augmentation de capital du 9 avril 2021 ⁽¹⁾	9,25 €	9,25 €	
Prix de souscription ou d'achat ajusté après l'augmentation de capital du 29 mars 2023 ⁽²⁾	8,50 €	8,50 €	
Nombre d'options			
Existantes au 1^{er} janvier 2023	15 810	10 810	26 620
Notifiées	-	-	-
Annulées	5 881	-	5 881
Exercées	11 321	11 674	22 995
Ajustement après l'augmentation de capital du 29 mars 2023 ⁽²⁾	1 392	864	2 256
Existantes au 1^{er} janvier 2024	-	-	-
Notifiées	-	-	-
Annulées	-	-	-
Exercées	-	-	-
Ajustement après l'augmentation de capital du 29 mars 2023 ⁽²⁾	-	-	-
Existantes au 30 juin 2024	-	-	-

Composition des plans d'attribution d'actions gratuites

	Plan 2020	Plan 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	TOTAL
Date de l'AG	26/05/2020	26/05/2020	25/05/2021	25/05/2021	10/05/2023	
Date de la décision d'attribution du Président / Conseil d'administration	02/07/2020	10/03/2021	14/03/2022	28/02/2023	28/02/2024	
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	140 000	272 302	164 046	221 766	729 303	
Date d'acquisition des actions	03/07/2023	11/03/2024	14/03/2025	28/02/2026	01/02/2027	
Date de fin de période de conservation	-	-	-	-	-	
Nombre d'actions attribuées gratuitement						
Existantes au 1^{er} janvier 2023	115 291	279 306	164 046	-		558 643
Notifiées	-	-	-	221 766		221 766
Annulées	-	8 922	4 986	9 130		23 038
Attribuées définitivement	125 443	-	-	-		125 443
Ajustement après l'augmentation de capital du 29 mars 2023 ⁽¹⁾	10 152	24 596	14 234	19 536		68 518
Existantes au 1^{er} janvier 2024	-	294 980	173 294	232 172		700 446
Notifiées					729 303	729 303
Annulées		29 076	11 323	21 339		61 738
Attribuées définitivement		265 904				265 904
Existantes au 30 juin 2024		-	161 971	210 833	729 303	1 102 107

- 1) A la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, réalisée le 9 avril 2021, et conformément aux dispositions légales applicables et aux stipulations des plans d'actions attribuées gratuitement et des plans d'options de souscription d'actions, le président - directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, à l'ajustement des droits des bénéficiaires d'actions gratuites et d'options de souscription d'actions (coefficient de 1,081).
- 2) A la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, réalisée le 29 mars 2023, et conformément aux dispositions légales applicables et aux stipulations des plans d'actions attribuées gratuitement et des plans d'options de souscription d'actions, le président - directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, à l'ajustement des droits des bénéficiaires d'actions gratuites et d'options de souscription d'actions (coefficient de 1,088).

NOTE 7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie	4,4	33,8
Farm-down	0,7	27,3
Autres produits opérationnels courants	81,7	35,6
Autres charges opérationnelles courantes	(2,0)	(1,3)
Total autres produits et charges opérationnels courants	84,9	95,4

Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés énergie, correspond à des *Corporate Power Purchase Agreements* (« CPPA ») non-qualifiés de couverture, conclus en vue de la couverture économique du risque associé à la variation des prix de l'électricité en Finlande pour 12,5 millions d'euros (contre 39,8 millions d'euros au premier semestre 2023), en Australie pour (8,0) millions d'euros (contre (6,0) millions d'euros au premier semestre 2023), en France pour (1,6) million d'euros et en Suède pour 1,6 million d'euros.

Farm-Down

Les produits de *farm-down* comptabilisés au cours du premier semestre 2024 correspondent à la cession de 100 % de quatre projets solaires en développement en France, pour un produit net de 0,7 million d'euros. Au cours du premier semestre 2023, les produits de *farm-down* correspondaient à la cession de 100 % de la centrale solaire de Cabrela au Portugal, pour un produit net de cession de 27,3 millions d'euros.

Autres produits opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants comptabilisés au cours du premier semestre 2024 comprennent principalement des compensations contractuelles consécutives aux pertes de revenus résultant de retards dans la mise en service de certaines centrales, du fait des contractants chargés de leur construction. Celles-ci s'élèvent à 71,5 millions d'euros, contre 32,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Ils comprennent également, au premier semestre 2024, des indemnités d'assurance pour pertes de revenus pour un montant de 6,4 millions d'euros.

NOTE 8. ELEMENTS NON COURANTS DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Frais de développement antérieurs	(4,4)	(1,8)
Résultat des cessions d'actifs	0,3	(1,7)
Autres produits	0,0	0,2
Autres charges	(6,1)	(0,4)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(10,2)	(3,7)
Dépréciations des coûts de développement activés	(1,6)	(2,5)
Autres dépréciations d'actifs	(0,0)	(0,0)
Reprises de dépréciations des coûts de développement activés	2,8	1,1
Reprises de perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	1,9
Dépréciations d'actifs non courants	1,2	0,5

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les frais de développement immobilisés pour lesquels le Groupe, à la suite d'événements externes hors de son contrôle, considère que les critères d'activation prévus par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » ne sont plus respectés, sont comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes sur la période.

Au premier semestre 2024, les autres charges concernent principalement des frais de transaction non récurrents.

Dépréciations d'actifs non courants

Les dépréciations des coûts de développement du premier semestre 2024 correspondent principalement à la dépréciation de projets en Australie, en France, en Suède, au Salvador et en Italie. Au premier semestre 2023, celles-ci correspondaient essentiellement à la dépréciation de projets en Irlande, en Australie, et au Mexique.

Les reprises de dépréciations des coûts de développement activés du premier semestre 2024 et 2023 concernent les projets abandonnés par le Groupe.

Au premier semestre 2023, les reprises de perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles correspondent à une reprise de perte de valeur sur un actif corporel cédé aux Etats-Unis.

NOTE 9. IMPOTS

Principes comptables

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant, au résultat taxable de la période, le taux effectif estimé à partir des prévisions réalisées sur les principales entités du Groupe.

Détail de l'impôt sur les résultats

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat avant impôts	40,5	117,8
Impôts sur les résultats	(8,4)	(27,1)
Taux effectif d'impôt	20,8%	23,1%

La charge d'impôt s'élève à (8,4) millions d'euros au premier semestre 2024 contre (27,1) millions d'euros au premier semestre 2023, soit respectivement un taux effectif d'impôt de 20,8 % contre 23,1 %.

Au premier semestre 2024, la différence entre le taux d'impôt théorique de 25,0% et le taux effectif d'impôt de 20,8 % (- 4,2 points) s'explique principalement par :

- l'effet des charges encourues au titre de l'application de la norme IFRS 2 « paiements en actions » ;
- l'application de taux d'impôts distincts du taux de Neoen S.A. sur certaines géographies ;
- l'incidence des règles fiscales locales en vigueur relatives aux effets de change, ainsi qu'aux effets de l'inflation (Mexique) et de l'hyperinflation (Argentine).

Au premier semestre 2023, la différence entre le taux d'impôt théorique de 25,0 % et le taux effectif d'impôt de 23,1 % (- 1,9 point) s'expliquait principalement par :

- la non-imposition de la plus-value de cession de la centrale de Cabrela au Portugal (opération de *farm-down*) conformément aux règles fiscales applicables ;
- l'application de taux d'impôts distincts du taux de Neoen S.A. sur certaines géographies ;
- la limitation des impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs sur certaines entités, en particulier au Mexique, au regard de leurs perspectives de bénéfices, et de l'horizon limité d'utilisation possible des déficits ;
- l'effet des charges encourues au titre de l'application de la norme IFRS 2 « paiements en actions ».

NOTE 10. GOODWILL, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NOTE 10.1. GOODWILL

Le goodwill présenté est lié à l'acquisition en 2019 de centrales éoliennes irlandaises en exploitation. En l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2024, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2024.

NOTE 10.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

En millions d'euros		Frais de développement immobilisés - Opération	Frais de développement immobilisés - Etudes ⁽⁴⁾	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes	Au 31 décembre 2023	141,9	138,1	111,3	391,3
	Acquisitions ⁽¹⁾	7,3	35,3	6,2	48,8
	Cessions et mises au rebut ⁽²⁾	-	(5,0)	-	(5,0)
	Variations de périmètre	-	(1,5)	2,0	0,5
	Effet de la variation des taux de change	0,7	0,6	0,5	1,7
	Reclassements et autres ⁽³⁾	0,8	1,4	19,0	21,1
	Au 30 juin 2024	150,7	168,9	138,9	458,6
Amortissements et dépréciations	Au 31 décembre 2023	(22,7)	(9,1)	(12,2)	(44,0)
	Dotation aux amortissements	(2,1)	(0,0)	(1,7)	(3,8)
	Dépréciation pour perte de valeur ⁽⁵⁾	-	(1,6)	-	(1,6)
	Reprise sur provision pour perte de valeur	-	2,8	-	2,8
	Cessions et mises au rebut ⁽²⁾	-	(0,1)	-	(0,1)
	Effet de la variation des taux de change	(0,1)	(0,0)	(0,1)	(0,2)
Reclassements et autres	0,1	(0,1)	-	-	
	Au 30 juin 2024	(24,8)	(8,1)	(14,0)	(47,0)
Valeurs nettes	Au 31 décembre 2023	119,2	129,1	99,1	347,3
	Au 30 juin 2024	125,9	160,8	124,9	411,6

1) Au cours du premier semestre 2024, le Groupe a activé des charges directement imputables au développement de projets pour un montant de 42,6 millions d'euros. Ces investissements concernent principalement des projets localisés en France, en Australie, en Finlande, en Italie.

2) Correspond aux mises au rebut des projets abandonnés sur la période et aux farm-down de quatre projets solaires français.

3) Les reclassements et autres comprennent principalement une réévaluation d'actifs incorporels de projet en développement acquis au Canada au 31 décembre 2023, et lauréats d'un appel d'offre au cours du premier semestre 2024.

4) Au 30 juin 2024, le poste « Frais de développement immobilisés – Etudes » s'élève à 160,8 millions d'euros en valeur nette, et comprend 22,9 millions d'euros de dépenses activées relatives aux projets dont le tarif est sécurisé.

5) Les dépréciations pour perte de valeur concernent principalement des projets en développement en Australie, en France, en Suède, au Salvador et en Italie.

NOTE 10.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

	En millions d'euros	Actifs de production	Actifs de production en-cours	Droits d'utilisation sur actifs loués ⁽³⁾	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes	Au 31 décembre 2023	3 874,2	1 927,6	325,6	57,4	6 184,7
	Acquisitions ⁽¹⁾	0,0	567,6	-	7,1	574,6
	Variation des actifs de démantèlement	5,6	-	-	-	5,6
	Cessions et mises au rebut	(0,1)	-	(0,4)	(0,1)	(0,6)
	Variations de périmètre	-	(0,1)	(0,6)	(0,5)	(1,2)
	Effet de la variation des taux de change	30,0	17,3	1,3	0,5	49,0
	Reclassements et autres ⁽²⁾	691,6	(690,9)	66,1	(1,4)	65,5
	Au 30 juin 2024	4 601,3	1 821,4	392,0	62,9	6 877,6
Amortissements et dépréciations	Au 31 décembre 2023	(727,0)	(1,0)	(28,9)	(4,4)	(761,3)
	Dotation aux amortissements	(84,6)	-	(5,8)	(0,8)	(91,1)
	Cessions et mises au rebut	0,1	-	0,1	0,1	0,3
	Variations de périmètre	-	-	0,1	0,0	0,1
	Effet de la variation des taux de change	(5,6)	(0,0)	(0,1)	(0,0)	(5,7)
	Au 30 juin 2024	(817,1)	(1,0)	(34,6)	(5,1)	(857,7)
Valeurs nettes	Au 31 décembre 2023	3 147,2	1 926,6	296,7	53,0	5 423,5
	Au 30 juin 2024	3 784,3	1 820,4	357,4	57,8	6 019,9

- 1) Les acquisitions de la période correspondent principalement aux centrales en construction ou en pré-construction, et notamment en Australie pour 380,7 millions d'euros, en Europe - Afrique pour 161,4 millions d'euros et dans la zone Amériques pour 32,5 millions d'euros.
- 2) Les reclassements et autres sur les droits d'utilisation (66,1 millions d'euros) correspondent essentiellement aux nouveaux baux entrés en immobilisations selon la norme IFRS 16 « contrats de location », ainsi qu'aux prolongations ou indexations de baux en cours.
- 3) Il s'agit essentiellement de droits d'utilisation sur des terrains (pour les centrales en construction et en exploitation), pour un montant de 342,4 millions d'euros, ainsi que de droits d'utilisation relatifs à des immeubles de bureaux, pour un montant de 15,0 millions d'euros.

NOTE 10.4. DEPRECIATION DES GOODWILLS ET DES ACTIFS

Les *goodwills* sont testés chaque année au cours du second semestre. En complément, des tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles sont effectués en cas d'indice de perte de valeur. Sur le premier semestre 2024, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

NOTE 11. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET COENTREPRISES

La variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Participations dans les entreprises associées et coentreprises - début de période	15,6	24,4
Augmentations de capital	15,1	0,2
Dividendes versés	-	(0,5)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	(0,5)	0,0
Variations de juste valeur (autres éléments du résultat global)	2,6	(4,9)
Reclassements et autres	(1,4)	(3,6)
Participations dans les entreprises associées et coentreprises - fin de période	31,3	15,6

Les participations dans les entreprises associées correspondent aux participations du Groupe dans la société Seixal au Portugal, et dans les sociétés Storbötet Vind AB et Pk Lumivaara Oy en Finlande.

NOTE 12. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Dépôts de garantie	81,3	80,5
Titres non consolidés	5,2	5,1
Prêts à plus d'un an	72,3	89,4
Autres actifs financiers non courants	158,8	175,0

Les dépôts de garantie correspondent principalement :

- aux comptes de réserve de financements mis en place dans le cadre des financements de projets relatifs aux actifs de production (*Debt Service Reserve Account* ou DSRA) ;
- aux dépôts constitués dans le cadre de réponses à des appels d'offres.

Les titres non consolidés correspondent aux participations minoritaires dans les groupements solaire Cestas et, suite aux opérations de *farm-down* de 2021 et 2022, dans les centrales éoliennes Le Berger, Les Beaux Monts et Saint-Sauvant.

Les prêts à plus d'un an sont principalement constitués d'avances en comptes courants faites à des sociétés mises en équivalence, principalement en Finlande.

NOTE 13. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Disponibilités	477,4	707,2
Placements à court terme	34,4	66,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	511,8	773,7

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 juin 2024 s'établissent à 511,8 millions d'euros contre 773,7 millions d'euros au 31 décembre 2023, soit une variation de – 261,9 millions d'euros, et correspondent principalement aux disponibilités et équivalents de trésorerie :

- détenus par Neoen S.A. pour 116,8 millions d'euros, dont l'évolution sur le premier semestre 2024 à hauteur de **– 267,1 millions d'euros** s'explique principalement par :
 - des investissements sous forme d'apports en fonds propres et en comptes courants dans les nouveaux projets et les actifs en construction pour – 364,0 millions d'euros, notamment en Australie, en France, en Italie, au Portugal en Suède et en Finlande ;
 - le financement des activités de développement et des coûts de structure pour – 73,0 millions d'euros ;
 - le paiement de frais financiers sur OCEANes vertes et de commissions de non-utilisation sur lignes *corporate* pour – 12,0 millions d'euros ;
 - le paiement du dividende en numéraire au titre de l'exercice 2023 pour – 5,8 millions d'euros ;
 - des dividendes reçus et des remboursements de comptes courants effectués par les sociétés de projets pour + 91,8 millions d'euros ;
 - le paiement par les sociétés projets de prestations de développement pour + 64,2 millions d'euros notamment en Australie et au Portugal ;
 - les remontées liées aux opérations de *farm-down* pour + 42,6 millions d'euros.
- localisés dans les sociétés projets et holdings associées pour 395,0 millions d'euros, dont la variation sur le premier semestre 2024 à hauteur de **+ 5,2 millions d'euros** résulte :
 - pour les actifs en construction, de tirages de dettes seniors et d'apports en fonds propres venant financer la construction des centrales ; et,
 - pour les actifs en exploitation et holdings de financement, des flux de trésorerie générés par l'activité, ayant notamment vocation à assurer le remboursement des financements de projets et la rémunération des apports effectués par les actionnaires.

Au 30 juin 2024, la trésorerie des actifs en exploitation comprend 17,2 millions d'euros correspondant à la différence restant à reverser à EDF OA pour certaines centrales françaises, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, entre le prix de marché encaissé par celles-ci et le tarif de leur contrat d'achat (se référer à la note 17.2).

Les placements à court terme correspondent principalement à des comptes à termes souscrits essentiellement en Australie, au Portugal et en Argentine pour 34,4 millions d'euros.

Le rapprochement entre le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de trésorerie nette figurant dans le tableau de flux de trésorerie s'établit de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	511,8	773,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie présentés en actifs destinés à être cédés	3,5	4,3
Découverts bancaires	(0,0)	(0,1)
Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie	515,3	778,0

NOTE 14. CAPITAUX PROPRES ET DETAIL DES INSTRUMENTS DILUTIFS

Politique de gestion du capital

Le groupe Neoen gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse, qui repose, depuis la création de la Société, sur un souci d'optimisation constant de sa structure financière, lui permettant de financer son développement, conformément à ses objectifs de croissance de capacité installée et de taux de rentabilité interne (TRI). Celle-ci s'inscrit dans une perspective de diversification, à la fois géographique et technologique, mais aussi de son exposition au risque de change. Au-delà du respect des covenants et des engagements financiers pris dans le cadre de ses financements de projets, très majoritairement sans recours sur la société mère du Groupe, et ses financements *corporate*, le groupe Neoen suit ainsi de manière plus particulière, dans une perspective de gestion de sa structure de capital, les ratios de dette nette sur EBITDA ajusté et de levier financier sur capital investi, sur une base *all-in* incluant la totalité de la dette du Groupe, qu'elle soit *corporate* ou mise en place pour le financement de ses projets.

Cette politique de gestion du capital vise ainsi à lui permettre de continuer à investir dans des projets générateurs de valeur, et de maximiser de ce fait la création de valeur pour ses actionnaires, dont son actionnaire de contrôle depuis plus de 10 ans, Impala SAS. Le groupe Neoen est ainsi susceptible de procéder à des ajustements réguliers de cette politique, au regard notamment de l'évolution des conditions économiques et d'accès aux marchés de la dette et des capitaux, et dans ce cadre, d'émettre de nouvelles actions, de procéder au rachat d'actions propres, ou d'autoriser des plans de paiement fondés sur des actions.

Le groupe Neoen n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum, excepté les exigences légales.

Capitaux propres

Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Capital social

Au cours de la période des augmentations du capital social ont été réalisées, pour 726 325 actions, du fait de :

- la création de 641 770 actions pour la fraction payée en actions du dividende au titre de l'exercice 2023 ;
- la création de 52 984 actions dans le cadre d'un plan d'actions gratuites arrivé à échéance le 11 mars 2024 ;
- l'exercice de 31 571 actions dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Ces opérations d'un montant total de 17,5 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros de capital social et 16,2 millions d'euros de prime d'émission, ont porté le capital social à 305,7 millions d'euros et la prime d'émission à 1 949,2 millions d'euros.

Actions propres

Au 30 juin 2024, Neoen S.A. détient directement ou indirectement 188 338 actions propres, issues de programmes de rachat d'actions en vue de leur attribution et d'un contrat de liquidité, représentant 3,4 millions d'euros en date de clôture.

Dividendes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2024 a approuvé la mise en distribution d'un dividende de 0,15 euro par action avec option pour le paiement du dividende en actions nouvelles. Cette option s'est traduite par la souscription de 641 770 actions nouvelles, soit un taux de réinvestissement d'environ 75 % et le versement de 5,8 millions d'euros de dividende en numéraire (se référer à la note 1.3 « évènements de la période »).

Participations ne donnant pas le contrôle

En millions d'euros		Pourcentage d'intérêt non contrôlé		Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	
		30.06.2024	31.12.2023	1 ^{er} semestre 2024	30.06.2024	1 ^{er} semestre 2023	31.12.2023
Nom de l'entité	Pays d'activité						
HWF 1	Australie	30,0%	30,0%	0,1	5,6	0,1	5,1
HWF 2	Australie	20,0%	20,0%	0,1	3,9	(0,0)	3,6
HWF 3	Australie	20,0%	20,0%	(0,0)	4,9	(0,1)	4,6
Björkliden Vindpark Ab	Finlande	19,9%	19,9%	(0,0)	1,4	(0,1)	(0,4)
Hedet	Finlande	19,9%	19,9%	(0,2)	(0,9)	(0,1)	(0,8)
Hexagone Energie	France	40,0%	40,0%	(0,1)	3,5	(0,0)	3,6
Centrale Eolienne du Pays entre Madon et Moselle	France	9,0%	9,0%	0,1	(0,4)	0,1	(0,5)
EREC	Jamaïque	50,0%	50,0%	(0,1)	(2,2)	(0,1)	(2,1)
Metoro	Mozambique	25,0%	25,0%	(0,0)	(0,5)	(0,1)	(0,4)
CSRTB Rio Maior, S.A.	Portugal	0,0%	0,0%	-	0,0	(0,5)	0,0
Alight Miranda AB	Suède	49,0%	49,0%	0,0	4,1	(0,6)	(1,0)
Bangweulu Power Company	Zambie	19,7%	19,7%	(0,2)	1,5	0,0	1,5
Autres				(0,2)	(0,4)	(0,1)	(0,3)
Participations ne conférant pas le contrôle				(0,6)	20,3	(1,6)	13,0

Instruments dilutifs

(En nombre d'actions)		30.06.2024	31.12.2023	30.06.2023	31.12.2022
Avant prise en compte des instruments dilutifs					
nombre d'actions		152 848 774	152 122 449	152 073 465	114 669 498
nombre d'actions auto-détenues		188 338	329 784	254 370	146 347
nombre d'actions hors auto-détenues		152 660 436	151 792 665	151 819 095	114 523 151
Nombre moyen d'actions sur la période avant dilution⁽¹⁾		152 226 551		133 171 123	
<i>Nombre moyen d'actions ajustées avant dilution⁽³⁾</i>		<i>152 226 551</i>		<i>139 300 858</i>	
Instruments dilutifs⁽²⁾					
Actions Gratuites		1 102 107	700 446	839 335	558 643
Stocks Options		-	-	-	26 620
OCEANE 2020		4 327 271	4 305 194	4 305 194	3 966 664
OCEANE 2022		6 354 241	6 322 608	6 322 608	5 825 253
TOTAL		11 783 619	11 328 248	11 467 137	10 377 180
Après prise en compte des instruments dilutifs					
nombre d'actions		164 632 393	163 450 697	163 540 602	125 046 678
nombre d'actions auto-détenues		188 338	329 784	254 370	146 347
nombre d'actions hors auto-détenues		164 444 055	163 120 913	163 286 232	124 900 331
Nombre moyen d'actions sur la période après dilution⁽¹⁾		163 782 484		144 093 282	
<i>Nombre moyen d'actions ajustées après dilution⁽³⁾</i>		<i>163 782 484</i>		<i>150 664 925</i>	

1) Nombre moyen d'actions sur l'exercice hors actions auto-détenues et avant prise en compte des facteurs d'ajustement décrits en note (2) ci-après.

2) A la suite de la distribution d'un dividende au cours du premier semestre 2024 conformément aux dispositions légales applicables et aux stipulations des termes et conditions des OCEANES vertes 2020 et des OCEANES vertes 2022, le président - directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, à l'ajustement des OCEANES vertes 2020 et des OCEANES vertes 2022 (coefficient de 1,005).
A la suite de la distribution d'un dividende au cours du premier semestre 2023, conformément aux dispositions légales applicables et aux stipulations des termes et conditions des OCEANES vertes 2020 et des OCEANES vertes 2022, le président - directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, à l'ajustement des OCEANES vertes 2020 et des OCEANES vertes 2022 (coefficient de 1,004).

A la suite de l'augmentation de capital du 29 mars 2023 avec maintien du droit préférentiel de souscription, conformément aux dispositions légales applicables, aux stipulations des plans d'actions attribués gratuitement et des plans d'options de souscription d'actions ainsi qu'aux termes et conditions des OCEANEs émises par Neoen S.A. le 2 juin 2020 (les « OCEANEs vertes 2020 ») et le 14 septembre 2022 (les « OCEANEs vertes 2022 »), le président - directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, à l'ajustement des droits i) des bénéficiaires d'actions gratuites et d'options de souscription d'actions (coefficient de 1,088) et ii) des porteurs d'OCEANEs vertes 2020 et d'OCEANEs vertes 2022 (coefficient de 1,081).

A la suite de la distribution d'un premier dividende au cours du premier semestre 2022, conformément aux dispositions légales applicables et aux stipulations des termes et conditions des OCEANEs et des OCEANEs vertes 2020, le président - directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, à l'ajustement des OCEANEs 2019 et des OCEANEs vertes 2020 (coefficient de 1,003).

A la suite de l'augmentation de capital du 9 avril 2021 avec maintien du droit préférentiel de souscription, conformément aux dispositions légales applicables, aux stipulations des plans d'actions attribués gratuitement et des plans d'options de souscription d'actions ainsi qu'aux termes et conditions des OCEANEs émises par Neoen S.A. le 7 octobre 2019 (les « OCEANEs 2019 ») et le 2 juin 2020 (les « OCEANEs vertes 2020 »), le président - directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, à l'ajustement des droits i) des bénéficiaires d'actions gratuites et d'options de souscription d'actions (coefficient de 1,081) et ii) des porteurs d'OCEANEs 2019 et d'OCEANEs vertes 2020 (coefficient de 1,075).

Les OCEANEs 2019 ont par ailleurs fait l'objet au cours de l'année 2022 d'une conversion dans leur très grande majorité, et pour la fraction résiduelle, d'un remboursement (se référer à la note 1.3 « événements de l'exercice »).

- 3) Conformément à la norme IAS 33 « résultat par action », le nombre d'actions ordinaires (utilisé pour le calcul du résultat par action de base et dilué) de toutes les périodes précédant l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée le 29 mars 2023 est corrigé d'un facteur d'ajustement, traduisant l'effet de l'augmentation de capital et s'élevant à 1,083.

NOTE 15. PROVISIONS

Les principaux mouvements ayant affecté les provisions au cours du premier semestre 2024 se présentent comme suit :

En millions d'euros	Provisions non courantes			Provisions courantes			Total
	Provisions pour démantèlement	Autres provisions	Total	Provisions pour démantèlement	Autres provisions	Total	
Au 31 décembre 2023	143,7	0,4	144,1	4,7	0,1	4,8	148,9
Constituées sur la période	5,6	-	5,6	-	-	-	5,6
Désactualisation	3,5	-	3,5	-	-	-	3,5
Effet de la variation des taux de change	1,1	-	1,1	0,1	-	0,1	1,1
Au 30 juin 2024	153,9	0,4	154,2	4,8	0,1	4,9	159,1

NOTE 16. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 16.1. RESULTAT FINANCIER

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Charges d'intérêts sur emprunt	(95,6)	(77,7)
Charges financières sur instruments dérivés	18,9	6,7
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(6,3)	(4,5)
Coût de l'endettement financier	(83,0)	(75,5)
Produits et charges d'intérêts sur prêts d'actionnaires	(0,7)	(0,5)
Gains et pertes de change	(1,6)	(3,7)
Autres produits et charges financiers	(4,8)	3,4
Total autres produits et charges financiers	(7,1)	(0,8)
Résultat financier	(90,1)	(76,3)

L'augmentation du coût de l'endettement financier s'explique principalement par la hausse du nombre de centrales en exploitation sous financement.

Cet effet a été partiellement compensé par l'impact du remboursement progressif des financements des centrales en opération.

Au premier semestre 2024, le total des autres produits et charges financiers est principalement composé :

- d'autres charges financières, en hausse de – 8,2 millions d'euros, principalement liées à la mise au rebut des frais d'émission d'emprunt et à des pénalités de remboursements anticipés dans le cadre du refinancement d'un portefeuille d'actifs en Australie et de la renégociation du crédit syndiqué de Neoen S.A., pour (9,8) millions d'euros (se référer à la note 1.3), et à des charges financières principalement composées de coûts des cautions et des garanties et de charges de désactualisation des provisions pour démantèlement et autres passifs non courants, en augmentation notamment sous l'effet de la croissance du nombre d'actifs en exploitation. Ces effets sont partiellement compensés par les intérêts générés sur les dépôts, liés notamment à la hausse des taux de rémunération entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2024 ;
- de gains et pertes de change s'élevant à (1,6) million d'euros, dont (i) (4,1) millions d'euros associés à l'exposition du Groupe en Argentine, pour la fraction non dollarisée, compensés par (ii) 1,4 million d'euros de gain de change lié à un remboursement d'emprunt libellé en dollar australien et (iii) 0,5 million d'euros de gains nets réalisés sur les comptes bancaires et dépôts libellés en dollar australien.

NOTE 16.2. DETTE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Financements seniors des projets	3 355,7	2 921,5
Financements juniors des projets	76,6	73,9
Dettes locatives	380,9	314,7
Financements <i>corporate</i>	428,6	424,0
Investisseurs minoritaires et autres	51,6	54,9
Instruments financiers dérivés de taux passifs	1,4	15,0
Total dettes financières	4 294,9	3 804,1
Investisseurs minoritaires et autres	(51,6)	(54,9)
Total dettes financières ajustées	4 243,3	3 749,1
Placements à court terme	(34,4)	(66,6)
Disponibilités	(477,4)	(707,2)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	(511,8)	(773,7)
Dépôts de garantie	(81,3)	(80,5)
Instruments financiers dérivés de taux actifs	(244,4)	(214,9)
Total autres actifs	(325,7)	(295,4)
Total dette nette	3 405,8	2 680,0

La dette nette a augmenté de + 725,8 millions d'euros au 30 juin 2024 par rapport au 31 décembre 2023. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des financements seniors des projets en lien avec la croissance du portefeuille d'actifs sécurisés du Groupe, ainsi que par une baisse des disponibilités avec l'injection progressive dans les projets des fonds levés lors de l'augmentation de capital du 29 mars 2023.

Au 30 juin 2024, les disponibilités prises en compte dans le calcul de la dette nette incluaient 17,2 millions d'euros (contre 19,7 millions d'euros au 31 décembre 2023), correspondant à la différence, pour certaines centrales françaises, entre le prix de marché encaissé par celles-ci et le tarif de leur contrat d'achat, en attente de reversement à EDF OA. Ce montant a vocation à être reversé en 2024.

Ventilation des dettes financières courantes / non courantes

<i>En millions d'euros</i>	Non courantes	Courantes	30.06.2024	Non courantes	Courantes ⁽¹⁾	31.12.2023
Financements seniors des projets	3 194,8	161,0	3 355,7	2 621,6	299,9	2 921,5
Financements juniors des projets	70,5	6,1	76,6	69,8	4,2	73,9
Dettes locatives	368,1	12,9	380,9	303,3	11,4	314,7
Financements <i>corporate</i>	262,9	165,6	428,6	421,5	2,6	424,0
Investisseurs minoritaires et autres	51,3	0,3	51,6	54,6	0,3	54,9
Instruments financiers dérivés de taux passifs	1,4	-	1,4	14,6	0,4	15,0
Total dettes financières	3 949,0	345,9	4 294,9	3 485,3	318,8	3 804,1

1) Au 31 décembre 2023, les financements seniors des projets courants incluaient l'accélération des dettes de la centrale d'El Llano au Mexique pour 110,1 millions d'euros (120,4 millions de dollars américains).

Ventilation des dettes financières par devises

<i>(contre-valeur en millions d'euros au cours de clôture)</i>	EUR	USD	AUD	CAD	Autres	30.06.2024
Financements seniors des projets	1 226,2	457,6	1 632,4	39,6	-	3 355,7
Financements juniors des projets	76,6	-	-	-	-	76,6
Dettes locatives	262,6	4,0	98,8	3,5	12,0	380,9
Financements <i>corporate</i>	428,6	-	-	-	-	428,6
Investisseurs minoritaires et autres	37,9	12,0	1,7	-	-	51,6
Instruments financiers dérivés de taux passifs	1,0	-	0,4	-	-	1,4
Total dettes financières	2 032,8	473,6	1 733,4	43,1	12,0	4 294,9

<i>(contre-valeur en millions d'euros au cours de clôture)</i>	EUR	USD	AUD	CAD	Autres	31.12.2023
Financements seniors des projets	1 187,1	466,1	1 248,9	19,4	-	2 921,5
Financements juniors des projets	73,9	-	-	-	-	73,9
Dettes locatives	241,4	4,1	54,0	3,4	11,9	314,7
Financements <i>corporate</i>	424,0	-	-	-	-	424,0
Investisseurs minoritaires et autres	41,4	11,6	2,0	-	-	54,9
Instruments financiers dérivés de taux passifs	5,6	-	9,4	-	-	15,0
Total dettes financières	1 973,3	481,8	1 314,2	22,8	11,9	3 804,1

Ventilation des dettes financières par typologie de taux

La répartition des emprunts et dettes financières par typologie de taux intègre l'effet des instruments dérivés de taux qualifiés de couverture selon la norme IFRS 9 « instruments financiers ».

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024					
	Structure initiale de la dette		Incidence des instruments dérivés	Structure finale de la dette		
	en montant	% de la dette	en montant	en montant	% de la dette	
Dettes à taux fixes	1 707,1	40%	2 087,1	3 794,2	88%	
Dettes à taux variables	2 586,4	60%	(2 087,1)	499,3	12%	
Emprunts et dettes financières	4 293,5	100%	-	4 293,5	100%	

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2023					
	Structure initiale de la dette		Incidence des instruments dérivés	Structure finale de la dette		
	en montant	% de la dette	en montant	en montant	% de la dette	
Dettes à taux fixes	1 693,0	45%	1 631,0	3 324,0	88%	
Dettes à taux variables	2 096,1	55%	(1 631,0)	465,1	12%	
Emprunts et dettes financières	3 789,1	100%	-	3 789,1	100%	

Les financements de projets souscrits généralement à taux variable et les flux d'intérêts variables font l'objet d'une couverture qui représente en général 75 % ou plus du montant financé à taux variable.

Ventilation du total des dettes financières par échéance

<i>En millions d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	30.06.2024
Financements seniors des projets	161,0	1 491,9	1 702,8	3 355,7
Financements juniors des projets	6,1	12,2	58,3	76,6
Dettes locatives	12,9	34,4	333,7	380,9
Financements <i>corporate</i>	165,6	262,9	(0,0)	428,6
Investisseurs minoritaires et autres	0,3	3,8	47,4	51,6
Instruments financiers dérivés de taux passifs	-	0,9	0,5	1,4
Total dettes financières	345,9	1 806,2	2 142,8	4 294,9

<i>En millions d'euros</i>	A moins d'un an ⁽¹⁾	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	31.12.2023
Financements seniors des projets	299,9	1 149,5	1 472,1	2 921,5
Financements juniors des projets	4,2	11,4	58,3	73,9
Dettes locatives	11,4	30,0	273,3	314,7
Financements <i>corporate</i>	2,6	421,5	-	424,0
Investisseurs minoritaires et autres	0,3	3,9	50,7	54,9
Instruments financiers dérivés de taux passifs	0,4	4,4	10,2	15,0
Total dettes financières	318,8	1 620,7	1 864,6	3 804,1

1) Au 31 décembre 2023, les financements seniors des projets à moins d'un an incluaient l'accélération des dettes des centrales d'El Llano au Mexique pour 110,1 millions d'euros (120,4 millions de dollars américains).

Ventilation par flux des dettes financières

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2023	Flux de trésorerie	Variations sans effet de trésorerie					30.06.2024
			Effet de la variation des taux de change	Variation de périmètre	Variation de juste valeur et coût amorti	Intérêts courus	Autres variations	
Financements seniors des projets	2 921,5	395,6	24,0	-	13,2	1,4	(0,0)	3 355,7
Financements juniors des projets	73,9	0,5	-	-	0,1	2,2	-	76,6
Dettes locatives	314,7	(4,0)	1,3	(0,5)	-	0,8	68,7	380,9
Financements <i>corporate</i>	424,0	(4,7)	(0,0)	-	2,1	0,1	7,1	428,6
Investisseurs minoritaires et autres	54,9	(3,7)	0,1	0,3	-	-	0,0	51,6
Instruments financiers dérivés de taux passifs	15,0	0,0	0,0	-	(13,6)	-	-	1,4
Total dettes financières	3 804,1	383,6	25,4	(0,2)	1,8	4,5	75,7	4 294,9

Financements seniors des projets

Au cours du premier semestre 2024, les financements seniors de projets ont augmenté de **+ 434,2** millions d'euros, ceci s'explique principalement par :

- des tirages effectués sur des emprunts émis dans le cadre du financement des projets du Groupe à hauteur de **923,5** millions d'euros, dont 828,8 millions d'euros en Australie (dont 622,7 millions d'euros dans le cadre du refinancement d'un portefeuille d'actif australiens), 74,2 millions d'euros en Europe-Afrique et 20,5 millions d'euros en Amériques ;
- des remboursements d'emprunts réalisés pour **(527,9)** millions d'euros (dont (438,6) millions d'euros de remboursements anticipés dans le cadre du refinancement d'un portefeuille d'actifs australiens, se référer à la note 1.3);
- l'incidence des effets de change pour **24,0** millions d'euros ;
- la variation du coût amorti des emprunts pour **13,2** millions d'euros.

Financements juniors des projets

Les financements juniors comprennent essentiellement des dettes juniors sur des entités détenant des projets.

Dettes locatives

La hausse de **+ 66,2** millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023 est principalement due à l'entrée en vigueur de nouveaux baux ou de réévaluations pour 68,7 millions d'euros, et à des remboursements pour (4,0) millions d'euros.

Financements corporate

Au 30 juin 2024, les financements *corporate* correspondent principalement aux OCEANES vertes émises en juin 2020 et en septembre 2022. L'augmentation de **+ 4,5** millions d'euros sur la période correspond principalement à (i) l'amortissement des primes d'émission relatives à ces OCEANES vertes pour 7,1 millions d'euros, (ii) une variation du coût amorti de 2,1 millions d'euros, effets partiellement compensés par (iii) la constatation de (4,7) millions d'euros de frais d'émission dans le cadre du refinancement du crédit syndiqué de Neoen S.A. (se référer à la note 1.3).

Investissements minoritaires et autres

Ce poste est essentiellement constitué des apports en comptes courants des actionnaires minoritaires dans le cadre de financement des projets.

Instruments financiers dérivés de taux passifs

La baisse des instruments financiers dérivés de taux passifs résulte principalement de l'effet de la variation de juste valeur à hauteur de **- 13,6** millions d'euros. Cette baisse est la conséquence d'une hausse récente des taux d'intérêts à long terme en zone Euro et en Australie.

NOTE 16.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Au 30 juin 2024 (En millions d'euros)	Actifs			Passifs		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés énergie	99,7	9,7	109,4	7,9	9,1	17,0
Instruments financiers dérivés de taux	201,9	42,5	244,4	1,4	-	1,4
Total	301,6	52,2	353,8	9,3	9,1	18,4

Au 31 décembre 2023 (En millions d'euros)	Actifs			Passifs		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés énergie	72,8	19,1	91,9	1,5	3,4	4,9
Instruments financiers dérivés de taux	179,7	35,2	214,9	14,6	0,4	15,0
Total	252,5	54,3	306,8	16,1	3,7	19,8

NOTE 16.4. JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Principes comptables

La juste valeur d'un actif et d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. La norme IFRS 13 « évaluation de la juste valeur » distingue 3 niveaux de juste valeur :

- niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables ;
- niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.

Pour les instruments financiers dérivés, se reporter aux notes 16.2 et 16.3.

La juste valeur des dettes fournisseurs et des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.

Analyse de la juste valeur des actifs et passifs financiers

Au 30 juin 2024 (En millions d'euros)	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Dérivés documentés en Cash Flow Hedge
Instruments financiers dérivés de taux	2	244,4	244,4		0,1	244,3
Instruments financiers dérivés énergie	3	109,4	109,4		109,4	
Actifs financiers non-courants	2	158,8	158,8	158,8		
Autres actifs (courants et non-courants)	2	145,3	145,3	145,3		
Clients et comptes rattachés	2	133,0	133,0	133,0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	511,8	511,8		511,8	
Total actifs financiers		1 302,7	1 302,7	437,1	621,3	244,3
Dettes financières non courantes	2	3 947,6	3 758,8	3 947,6		
Autres passifs (courants et non courants)	2	135,3	135,3	135,3		
Instruments financiers dérivés de taux	2	1,4	1,4			1,4
Instruments financiers dérivés énergie	3	17,0	17,0		17,0	
Dettes financières courantes	2	345,9	345,9	345,9		
Fournisseurs et comptes rattachés	2	236,2	236,2	236,2		
Total passifs financiers		4 683,4	4 494,7	4 665,1	17,0	1,4
Au 31 décembre 2023 (En millions d'euros)	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Dérivés documentés en Cash Flow Hedge
Instruments financiers dérivés de taux	2	214,9	214,9		0,2	214,6
Instruments financiers dérivés énergie	3	91,9	91,9		91,9	
Actifs financiers non-courants	2	175,0	175,0	175,0		
Autres actifs (courants et non-courants)	2	122,0	122,0	122,0		
Clients et comptes rattachés	2	115,2	115,2	115,2		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	773,7	773,7		773,7	
Total actifs financiers		1 492,6	1 492,6	412,1	865,9	214,6
Dettes financières non courantes	2	3 470,7	3 246,0	3 470,7		
Autres passifs (courants et non courants)	2	129,1	129,1	129,1		
Instruments financiers dérivés de taux	2	15,0	15,0			15,0
Instruments financiers dérivés énergie	3	4,9	4,9		4,9	
Dettes financières courantes	2	318,4	318,4	318,4		
Fournisseurs et comptes rattachés	2	386,6	386,6	386,6		
Total passifs financiers		4 324,6	4 100,0	4 304,8	4,9	15,0

NOTE 17. AUTRES PASSIFS COURANTS

NOTE 17.1. DETTES FISCALES ET SOCIALES

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Dettes fiscales	60,4	31,0
Dettes sociales	12,3	15,2
Total dettes fiscales et sociales	72,7	46,2

NOTE 17.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Produits constatés d'avance	14,5	14,7
Autres créditeurs	35,3	65,0
Total autres passifs courants	49,7	79,7

Au 30 juin 2024, les produits constatés d'avance se composent essentiellement de subventions qui sont transférées au compte de résultat de façon linéaire selon la durée d'utilité de l'actif sous-jacent.

Les autres créditeurs sont notamment constitués de dettes envers EDF pour un solde net de 17,2 millions d'euros, de dettes liées à des acquisitions d'actifs en développement en Europe pour 3,3 millions d'euros, et d'une dette à caractère contractuel, dans le cadre de l'exécution d'un contrat de vente d'électricité long terme en Australie, pour 4,5 millions d'euros.

NOTE 18. GESTION DES RISQUES

NOTE 18.1. RISQUES DE TAUX

Le Groupe est exposé aux risques de marché du fait de ses activités d'investissements. Cette exposition est principalement liée aux fluctuations des taux d'intérêts variables relatifs aux financements de ses projets.

Ainsi, l'objectif de gestion du risque de taux du Groupe est de sécuriser l'équilibre économique des projets en limitant la variabilité future de la charge financière associée à leurs financements. Ceci repose sur la mise en place d'instruments financiers de couverture.

Les couvertures sur le risque de taux d'intérêt sont effectuées au moyen d'instruments contractés de gré à gré, avec des contreparties de premier rang. Le Groupe contracte des instruments financiers, afin de couvrir ses financements à taux variables, avec pour cible de couvrir à taux fixe un minimum de 75 % du besoin de financement à taux variable des projets. A ce titre, le Groupe a contracté des *swaps* de taux qui sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Au 30 juin 2024 (En millions d'euros)	Montants notionnels par échéance			Juste valeur ⁽¹⁾	Enregistré en autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Enregistré en résultat ⁽³⁾
	Inférieur à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total			
Swaps de taux - Eolien	(584,2)	(694,1)	(1 278,3)	155,5	147,3	-
Swaps de taux - Solaire	(360,0)	(385,9)	(746,0)	65,2	94,3	-
Swaps de taux - Holdings	(164,2)	(27,0)	(191,1)	6,6	4,2	0,1
Swaps de taux - Stockage	(145,3)	(17,4)	(162,7)	15,7	(3,2)	-
Caps de taux	-	-	-	-	1,7	-
Total	(1 253,7)	(1124,4)	(2 378,2)	243,0	244,3	0,1

1) La juste valeur est composée de 244,4 millions d'euros d'instruments financiers dérivés de taux actifs et (1,4) million d'euros d'instruments dérivés de taux passif à la clôture.

2) Il s'agit du stock enregistré en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres du Groupe.

3) Le cas échéant, la part inefficace des instruments financiers dérivés de taux est enregistrée en résultat.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt liés à la dette nette), et ce pour l'ensemble des financements associés à des actifs en opération à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation de la courbe de taux de plus ou moins 100 points de base par rapport aux taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

Au 30 juin 2024 (En millions d'euros)	Impact sur le résultat		Impact sur les capitaux propres	
	+ 100 points de base	- 100 points de base	+ 100 points de base	- 100 points de base
Charge nette d'intérêts sur le nominal de la dette nette à taux variable et les jambes à taux variables des dérivés	(2,1)	2,1	NA	NA
Variation de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture	-	-	NA	NA
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	NA	NA	113,5	(127,6)
Total	(2,1)	2,1	113,5	(127,6)

NOTE 18.2. RISQUES DE PRIX SUR L'ENERGIE

Le risque de prix sur l'énergie est lié à la vente sur les marchés de gros au cours *spot* de la production électrique de certains des actifs éoliens et solaires du Groupe (notamment en Australie et en Finlande). Afin de limiter ce risque, le Groupe sécurise ses revenus futurs sur une longue période par des tarifs de rachat ou des compléments de rémunération obtenus dans le cadre d'appels d'offres publics, ainsi que par la contractualisation de « *power purchase agreements* », physiques et financiers.

Au 30 juin 2024 (En millions d'euros)	Montants notionnels par échéance			Juste valeur	Enregistré en autres éléments du résultat global	Enregistré en résultat
	Inférieur à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total			
Instruments financiers dérivés énergie	294,4	157,2	451,6	92,4	-	4,4
Total	294,4	157,2	451,6	92,4	-	4,4

Une hausse de 10 % des prix de l'électricité entraînerait une diminution de la juste valeur des instruments financiers dérivés énergie de – 25,0 millions d'euros.

Une diminution de 10 % des prix de l'électricité entraînerait une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés énergie de + 25,3 millions d'euros.

NOTE 18.3. RISQUES DE CHANGE

Les risques de change portent sur les transactions opérationnelles en devises étrangères (dollar américain et dollar australien principalement) qui ont tendance à augmenter avec le déploiement soutenu du Groupe à l'international. Afin d'éviter tout risque de change sur les actifs en opération, le Groupe finance systématiquement chacun de ses actifs dans la devise fonctionnelle de celui-ci.

Une appréciation de + 10 % (ou dépréciation de – 10 %) des devises les plus significatives, par référence au 30 juin 2024, entraînerait une augmentation (ou diminution) du compte de résultat et des capitaux propres du Groupe avant impôts sur le résultat, comme suit :

Au 30 juin 2024 (En millions d'euros)	Impact sur le résultat		Impact sur les capitaux propres	
	+ 10%	– 10%	+ 10%	– 10%
AUD/EUR	0,2	(0,2)	151,8	(124,2)
USD/EUR	3,1	(2,6)	48,2	(39,4)
Total	3,3	(2,7)	200,0	(163,6)

NOTE 18.4. RISQUES DE CONTREPARTIE

Compte tenu de la pluralité des fournisseurs et sous-traitants disponibles sur les marchés sur lesquels intervient le Groupe, celui-ci considère que l'insolvabilité de l'un d'entre eux ou d'une faible part ne pourrait avoir de conséquences significatives sur la poursuite de l'activité.

Dans la mesure où les contrats de vente d'électricité ou contrats pour différence sont conclus avec des contreparties étatiques (Etats ou entreprises contrôlées par un Etat), des entreprises de distribution d'électricité et avec un nombre limité d'acheteurs privés, le Groupe considère que le risque de contrepartie lié aux créances clients est à ce jour non significatif.

Le Groupe place ses disponibilités et quasi-disponibilités auprès d'institutions financières de premier rang.

Le Groupe souscrit des dérivés de taux de gré à gré avec des banques de premier rang dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 « instruments financiers : présentation » pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan.

NOTE 18.5. RISQUES DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond à l'incapacité que pourrait avoir le Groupe à faire face à ses engagements financiers immédiats ou à court terme.

Pour prévenir ce risque, le Groupe procède plusieurs fois par an à une analyse de ses besoins en liquidité sur un horizon de 12 mois glissants.

A la date d'arrêté de ses comptes, le Groupe dispose des liquidités nécessaires pour financer son activité courante et son développement.

La trésorerie détenue par les sociétés holdings et de développement s'élève au 30 juin 2024 à 139,7 millions d'euros, contre 372,1 millions d'euros pour les sociétés projets (actifs en opération et en construction).

Au 30 juin 2024, la trésorerie des sociétés projets comprend 17,2 millions d'euros correspondant à la différence, pour certaines centrales françaises, entre le prix de marché encaissé par celles-ci et le tarif de leur contrat d'achat dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur (contre 19,7 millions d'euros au 31 décembre 2023).

En millions d'euros	30.06.2024	31.12.2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	511,8	778,0
Lignes de crédit <i>corporate</i> disponibles	538,0	288,0
Total	1 049,8	1 066,0

Lignes de crédit *corporate* disponibles

Au 31 décembre 2023, le Groupe possédait des lignes de crédit court terme d'un montant de 288,0 millions d'euros, dont 250,0 millions d'euros de crédit syndiqué non mobilisé, composé d'un prêt *corporate* de 175,0 millions d'euros et d'une ligne de crédit revolving de 75,0 millions d'euros, pour assurer notamment les besoins en fonds de roulement de la société mère.

Au cours du mois de février 2024, ce crédit syndiqué a fait l'objet d'un refinancement, portant la composante prêt *corporate* à 300 millions d'euros, et la ligne de crédit revolving à 200 millions d'euros. Ce crédit syndiqué demeurerait non tiré en date d'arrêté des comptes semestriels 2024.

Lignes de crédit accordées aux projets

Au 30 juin 2024, le Groupe bénéficie d'engagements reçus au titre de ses financements de projets et d'exploitation pour un montant de 553,0 millions d'euros non utilisés à cette date (se référer note 19.2).

NOTE 18.6. RISQUES LIES AUX EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

Le Groupe vend de l'électricité très majoritairement dans le cadre de contrats de long-terme faisant l'objet d'engagements fermes de la part de ses contreparties, dont de nombreux Etats.

Dans certains pays, les Etats peuvent être amenés à remettre en cause rétroactivement certains tarifs de rachat bonifiés comme cela a été le cas en France en 2021, sans impact matériel sur les comptes du Groupe. Une remise en cause à l'avenir de certains tarifs de rachat serait susceptible d'impacter significativement les états financiers du Groupe.

Le Groupe considère toujours que sa stratégie multi-filières et multi-pays a pour effet de limiter le risque lié aux évolutions réglementaires en réduisant son exposition à une technologie ou à un pays particulier. Le prix particulièrement compétitif de l'électricité produite par le Groupe dans la grande majorité de ses contrats constitue également une couverture naturelle contre ce risque.

NOTE 19. ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 19.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Garanties accordées à des fournisseurs	279,3	730,2
Maintenance	2 054,6	1 937,9
Autres engagements	475,5	326,3
Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	2 809,4	2 994,4
Actifs donnés en garantie	5 722,3	5 318,2
Engagements donnés liés aux activités de financement	5 722,3	5 318,2
Total des engagements hors bilan donnés	8 531,6	8 312,6

Garanties accordées à des fournisseurs

Dans le cadre de la construction de ses actifs de production, le Groupe peut être amené à octroyer temporairement des garanties à ses fournisseurs.

Maintenance

Dans le cadre de l'exploitation de ses actifs de production, le Groupe est amené classiquement à signer des contrats de maintenance pour des durées allant de 5 à 20 ans. Les prestations sont comptabilisées en charges l'année où elles sont réalisées.

Autres engagements donnés

Il s'agit principalement de garanties données par le Groupe dans le cadre du développement des projets telles que des garanties de soumission à des appels d'offres, des garanties de performance ou encore de démantèlement.

Actifs donnés en garantie

Les dettes contractées par le Groupe, dans le cadre de financements de projets, sont assorties, dans la plupart des cas, de nantissements sur l'ensemble des titres et avances en comptes courants d'associés ainsi que de gages sur les actifs en garantie de remboursement de la dette bancaire jusqu'à son extinction.

NOTE 19.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Engagements d'achat d'énergie	7 888,6	7 838,0
Autres engagements reçus	4 415,6	4 455,0
Engagements reçus liés aux activités opérationnelles	12 304,2	12 293,0
Lignes de crédits accordées aux projets	550,7	484,1
Lignes de crédits <i>corporate</i> accordées ⁽¹⁾	538,0	288,0
Engagements reçus liés aux activités de financement	1 088,7	772,1
Total des engagements hors bilan reçus	13 392,9	13 065,2

1) Le détail des lignes de crédits *corporate* accordées est présenté en note 18.5.

Engagements reçus d'achat d'énergie

Dans la majorité des cas, lorsqu'une unité de production d'électricité est construite, la société porteuse de projet et appelée à l'exploiter conclut un contrat à long terme de fourniture d'énergie. Le Groupe bénéficie d'engagements d'achat en général pour des périodes allant très majoritairement de 10 à 20 ans. Pour chaque actif sous-jacent, l'engagement a été évalué sur la base des volumes de production estimés par le Groupe sur la durée du contrat d'achat et des prix de vente non inflatés.

Autres engagements reçus

Ceux-ci comprennent principalement les garanties reçues de la part des constructeurs pour la bonne exécution de la construction des centrales ainsi que des fournisseurs au titre de la maintenance.

NOTE 20. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les comptes consolidés du groupe Neoen sont intégrés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société mère de Neoen, Impala qui détient 42,22 % de son capital. Au cours du premier semestre 2024, des transactions ont été réalisées avec la société Impala. Les charges auprès d'Impala concernent principalement des *management fees*. Les transactions avec Impala et ses filiales ont été effectuées à des conditions normales de marché, pour des montants peu significatifs.

NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 20 décembre 2023, le Groupe avait signé un accord en vue de céder 100 % de ses parts dans la centrale solaire de Metoro au Mozambique, d'une puissance de 41 MWc, et de sa holding NP Investment II au Portugal. Cette cession a été formellement conclue le 24 juillet 2024.

3.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AU 30 JUIN 2024

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires de la société NEOEN

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés du Groupe Neoen, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 25 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

RSM Paris Deloitte & Associés

Cyrille GABAY Benoit PIMONT



NEOEN

Neoen
22 Rue Bayard
75008 Paris – France
www.neoen.com